Journal Officiel de la République Tunisienne

Annonces Légales, Réglementaires et Judiciaires

TRADUCTION Française

Vendredi 26 Chaouel 1443
27 Mai 2022

N° 62

38ème année

L'administration décline toute responsabilité quant à la teneur des annonces

Sommaire

Gestion de Sociétés
Homologation de résolutions **1285**
Fonds de Commerce
Vente et location de fonds de commerce..... **1286**
Associations, Partis, Syndicats et Syndics
Constitutions **1289**
Actes Judiciaires
Ventes aux enchères publiques **1291**
Avis aux créanciers..... **1295**
Convocations
Sociétés anonymes **1296**
Sociétés à responsabilité limitée **1306**
Autres sociétés **1306**
Divers
Avis au public..... **1307**

GESTION DE SOCIETES

Homologation de résolutions

SOCIETES ANONYMES

Réalisation de l'augmentation de capital de 225.000.000 dinars à 270.000.000 dinars

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme

Au capital de 270.000.000 Dinars

Siège social : 2, Rue de Turquie - 1001 Tunis

R.N.E N° 0000120 H

MF : 000120H/P/M/000

Matricule CNSS : 767/88

L'assemblée générale extraordinaire de la Banque de Tunisie, tenue le 27 avril 2022, a décidé de porter le capital social de 225.000.000 Dinars à 270.000.000 Dinars par incorporation de réserves pour un montant de 45.000.000 Dinars, à prélever sur les réserves ordinaires et la création de 45.000.000 actions nouvelles gratuites au nominal de 1 Dinar.

L'assemblée générale extraordinaire a donné tous les pouvoirs au Conseil d'Administration de la Banque de Tunisie pour assurer la réalisation et la constatation de la présente augmentation et la modification corrélative des statuts. Sur la base de cette décision, le Conseil d'Administration a décidé de procéder à la réalisation de cette augmentation de capital à partir du 10 Mai 2022.

Ont été déposés au Centre National du Registre des Entreprises - Guichet Unique, le 10 mai 2022 sous le n°202233499 :

- Un exemplaire du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 avril 2022 enregistré à la Recette des Finances Rue Ghandi à Tunis, le 29 avril 2022 sous le n°21501929 quittance n°49884.

- Un exemplaire du procès-verbal du Conseil d'Administration tenu le 27 avril 2022 enregistré à la Recette des Finances Rue Ghandi à Tunis, le 29 avril 2022 sous le n°21801930 quittance n°49888.

Conformément aux délibérations et actes sus-énoncés, l'article 5 des statuts de la Banque de Tunisie est modifié comme suit :

Article 5 : «Le capital social est fixé à la somme de 270.000.000 dinars, réparti en 270.000.000 actions d'une valeur nominale d'un (1) Dinar chacune entièrement libérées».

2022R01321SANB2

LES ATELIERS DE PIERRES MOULEES

«A.P.M BACHMARA S.A»

Société anonyme

Au capital social de 1.000.000 D

Siège social : Avenue Farhat Hached, Korba, Tunisie

Identifiant unique : 0040329W

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale mixte en date du 24 février 2022, enregistré à la recette des finances de Korba le 9 mars 2022 sous le n°22800520, quittance n°M017154, dont un exemplaire a été déposé auprès du bureau régional du Registre National des Entreprises de Nabeul le 20/5/2022, dossier n° AC51582022, il a été notamment décidé ce qui suit :

- L'augmentation du capital qui s'élève actuellement à un million (1.000.000) de dinars, divisé en (100.000) actions, d'un montant nominal de (10) dinars chacune, entièrement libérées, de (200.000 DT) pour le porter à (1.200.000 DT), par la création de (20.000) actions nouvelles d'un montant nominal de dix (10) dinars chacune, à libérer intégralement lors de la souscription par versement en numéraire.

A cet égard, la société informe que la souscription à l'augmentation du capital est ouverte à la totalité de ses actionnaires conformément à leurs droits préférentiels de souscription.

La souscription sera clôturée dans un délai d'un (1) mois à compter de la date de publication de cette annonce.

2022R01342SANB2

Les Ciments de Bizerte

S.A au capital de 44 047 290,000 DT

Ancien registre de commerce : B1117771996

Siège social : baie de sebra-Bizerte

Matricule Fiscal : 3242F

En vertu de l'AGO extraordinaire en date du 30/11/2020 enregistré à la recette des finances Tarak Iben Zied Bizerte en date du 24/12/2020 sous le numéro 20705429, quittance n°73219 dont une copie a été déposée à l'administration de registre national des entreprises le 7/01/2021, il a été décidé ce qui suit par l'approbation des majorités des participants :

1) Vente à l'enchère publique d'un lot de terrain sise à Gabès objet du titre foncier n°27061 d'une superficie de 4821m² à Monsieur Kamel Ben Enafti El Mazhoudi d'un montant global de 147.000.000 DT.

2) Modification des procédures concernant la bonne gouvernance de l'entreprise conformément à l'article 215 du code des sociétés commerciales selon la loi n°2019-47 du 29/5/2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement.

La dissociation entre les fonctions de président du conseil d'administration et celles de directeur général de la société est obligatoire.

3) Eclaircissement des articles 3-18-23 du statut de la société plus conformité des articles 1-15-18-20-21-23-25-26 du statut de la société avec le code de société commerciale modifier par la loi n°2019-47 du 29/5/2019 relative à l'amélioration du climat d'investissement et le décret gouvernemental n°2020-314 du 19 mai 2020 fixant les principes relatifs aux choix, à l'évaluation des performances des administrateurs représentants les participants publics et des administrateurs indépendants et à leurs révocation.

2022401327SANB2

SOCIETES A RESPONSABILITE LIMITEE

Liquidation

"SALAMANCA" SARL

Siège social : Boulevard Principal - Immeuble Zephir - Les Berges du Lac - Tunis

Matricule Fiscal : 1287852 J/A/M/000

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire

du 31 décembre 2021 enregistré à la recette des finances Lac le 20 avril 2022 sous le n°0502996 quittance n°46906 dont un exemplaire a été déposé au Centre National du Registre des Entreprises le 17 mai 2022 sous le n°202235743, il a été décidé la dissolution anticipée de la société et la nomination de Mr Abderrazek Kharrat en qualité de liquidateur avec les pleins pouvoirs. Les créanciers éventuels sont invités à produire leurs titres de créances dans les délais de 20 jours entre les mains de Mr Abderrazek Kharrat domicilié à Route Tunis Km1 - Immeuble yasmin - Sfax, sous peine de forclusion.

2022R01310SRLB2

Société MISTER CAR "SARL"

Capital social : 100.000,000 DT

Siège social : Avenue Kheiredine Bacha, N°02, Route de Téniour Km 6, 3041 Chihia - Sfax

Identifiant Unique : 1527465N

Suivant assemblée générale extraordinaire tenue le 12/5/2022, dont son procès-verbal a été enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 13/5/2022 (enregistrement n°22802143, Quittance n°M002338), il a été décidé :

- L'approbation des cessions de parts sociales en faveur d'un nouvel associé et de l'associé actuel ;

- L'approbation de la démission du gérant et la nomination d'un nouveau gérant.

Suivant acte de cessions de parts sociales en date du 12/5/2022 tel que enregistré à la recette d'enregistrement des actes de sociétés de Sfax en date du 13/5/2022 (enregistrement n°22102142, quittance n°M002337). Monsieur Yassine Walha a cédé 100 parts sociales en faveur du nouveau associé Abdelkarim Walha et 4900 parts sociales en faveur de l'associé actuel Mohamed Walha.

Une copie de l'assemblée générale extraordinaire et de l'acte de cession de parts sociales a été déposée au registre national des entreprises en date du 17/5/2022 sous le numéro 202235412. La publication légale a été publiée au niveau du bulletin officiel du registre national des entreprises en date du 17/5/2022 sous le numéro 98.

2022X00648SRLB2

SOCIETE INDUSTRIELLE MAGHREBINE DE MATERIEL AGRICOLE SIMMA

SARL au capital de 950.000 dinars

Siège social : 66, Avenue de Carthage Tunis

MF : 0513427B

Affiliation CNSS N° : 23683457

Suivant procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 11 mai 2022 enregistré à la recette des Finances Av. de la Gare Tunis le 18 mai 2022 sous le n°22702707 quittance n°36484 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises, le 23 mai 2022 sous le n°202237307, les associés ont nommé Mr Khaled Gargouri nouveau gérant de la société en remplacement de Mr Aden Landolsi jusqu'à l'assemblée qui aura à statuer sur les états financiers de l'exercice 2022.

2022401329SRLB2

SOCIETE EN COURS DE LIQUIDATION DALPHIMETAL TUNISIE SARL

Société à responsabilité limitée - Non Résidente

Capital social : 1.200.000 DT

Siège social : 38, Rue de Bône (Annaba) - Z.I. de Ben Arous- 2013 Ben Arous

Identifiant Unique : 0745173L

Suivant un procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 14/4/2022 enregistré à la Recette de l'enregistrement des actes de sociétés, 1er bureau Tunis - REAS, le 12/5/2022 sous Qn°M003806 En°22802135.

Les Associés prononcent la clôture définitive de la Liquidation et donnent quitus ferme, entier et définitif au Liquidateur et le déchargent de son mandat.

Dont un exemplaire du P.V, du Bilan, du Rapport de la clôture et de la Déclaration de cessation d'activité, ont été déposés au Registre National des Entreprises sous l'identifiant unique n°0745173L et sous dossier n°202235350 en date du 16/5/2022.

2022401335SRLB2

AUTRES SOCIETES

CRYOCAN BASINCLI KAPLAR TUNISIA

Identifiant Unique : 1641366C

Affiliation CNSS : N°637472-85

Siège social : «Jinen du Lac» Bloc A -App 15-Lac 2 Les Berges du Lac 1053 Tunis

Suivant décision du Conseil de l'entreprise du 8 avril 2022 enregistré à la recette des finances du Lac le 19 mai 2022 sous le n°22703833 quittance n°58862 et dont un exemplaire a été déposé au Registre National des Entreprises le 23 mai 2022 dossier n°202237314 il a été décidé de nommer Mme Selen ZAN en tant que délégué de l'Etablissement stable en Tunisie en remplacement de Mr Hasan ÇEKMECELIOGLU.

2022401330SODB2

FONDS DE COMMERCE

Ventes de fonds de commerce

Vente d'un fonds de commerce

Par acte SSP enregistré à la recette des finances La Marsa en date du 27/4/2022 enregistrement n° 22202579 quittance n°52533 Mme Nejia Bent El Béchir Arfaoui a vendu à Mr Mahmoud Ben Ibrahim Ben Messaoud Messaoudi tout le fonds de commerce sis à boutique B 113 situé au complexe Zephir La Marsa son activité est vente des cadeaux.

Les oppositions doivent parvenir chez l'acheteur à l'adresse du fonds dans les 20 jours suivant la publication de cet avis au JORT.

Cet avis a été publié au journal Essabah du 25/5/2022.

2022T00561FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances Avenue l'Indépendance le 26/4/2022 Reçu n°44688 enregistrement n°22201865 Monsieur Khaled Kiari a vendu la totalité du fonds de commerce sis au 32 avenue Tayeb Mhiri Bardo à usage de FAST FOOD à Madame Marwa Hdiri.

Les oppositions au payement du prix de cette vente sont acceptées par l'acheteur à son domicile sis à 2 rue Yarmouk Bardo dans un délai de 20 jours après la publication de cette vente dans le JORT.

Un extrait du contrat de vente a été publié dans le journal le Quotidien en date du 17/5/2022.

2022T00564FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat de vente enregistré à la recette des finances cité El Mahrajène Tunis le 20/5/2022 sous n°22202933 quittances n°48924 Mr Mohamed El Bechir Ben Elhaj Youssef El Habib a vendu à Mme Chefaa Bent Ali Ben Ali tout le fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité comme garderie scolaire situé à la rue Hédi Khefacha n°17 El Menzah 1 Tunis.

Toutes les oppositions doivent être déposées chez le Maître Hajer Elhajjem avocat son bureau au n°158 avenue du Kuweit 8050 Hammamet dans un délai de 20 jours à partir de la publication au JORT.

Cette annonce est parue aux journaux Essabah et La Presse du 25/5/2022.

2022T00566FCCC2

Désistement d'un fonds de commerce

Suivant acte sous sein privé en date du 22/04/2022 enregistré à la recette des finances le 10/5/2022 sous le n°068644, n° de quittance 22202237 Madame Asma Ksouri a cédé à Madame Zakia Ksouri le Fonds de Commerce exploité en BAIN MAURE sis avec l'ensemble de ses éléments corporels et incorporels.

Les oppositions s'il y a lieu devant être faites à peine de forclusion dans les vingt jours qui suivent la parution du présent avis au Journal Officiel de la République Tunisienne à Madame Zakia ksouri à l'adresse sis au 33 Rue Elfarazdek cité elghazela Ariana.

Une publication précédente est apparue au journal Assahafa du 24/5/2022.

2022T00568FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 9/02/2022, enregistré à la recette des finances Médenine le 9/5/2022 quittance n°M0047603 n° d'enregistrement 22201587, Mr Mohamed Ben Alhabibe Ben Ahmed Gammoudi demeurant à rue Kortouba n°06 - Médenine a vendu et cédé la totalité de son fonds de commerce sis à rue Libye n°32 Médenine avec tous ses éléments corporels et incorporels destiné vente de téléphone portable et accessoires à Mm Mabrouka Bent Ahmed Gammoudi demeurante à rue Kortouba n°08 - Médenine.

Toute opposition doit être signifiée à Mm Mabrouka Gammoudi à l'adresse du fonds de commerce mentionné dans un délai de 20 jours à partir de la parution du présent avis au JORT.

Le présent avis a également été publié aux quotidiens El Chourouk et Le Quotidien du vendredi 13/5/2022.

2022R01300FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé, enregistré à la recette des finances de Bouargoub le 18/5/2022 sous le n° 22200314 Quittance n°M014706, Monsieur Hamza Ouri demeurant à Bouargoub a vendu à Madame Boutheina Bent Moncef Ben Rejab demeurant à Bouargoub la totalité du fonds de commerce exploité comme activité Café (Café de République)

Les oppositions doivent parvenir chez l'avocat Rédacteur de l'acte Ali Saadi à son Bureau sis à l'Avenue Habib Bourguiba Grombalia M.F X/A/P/000/517624 dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis qui a été publié aussi au journal quotidien Echourouk le 21/5/2022.

2022R01301FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un acte sous seing privé en date du 13 - 16/5/2022 enregistré à la recette des finances de la Goulette le 19/5/2022 sous le n°22203527, quittance n°74213.

SOCIETE LEADER SPORT au nom de son représentant légal Monsieur Mohamed Saïd Ben Mokhtar ben Brahim Mzougui, société SARL, demeurant 65 Avenue Khaled Ibn Walid Laouina - Tunis, a cédé à Monsieur Yacine Ben Lamine Ben Hsen Bouchiba demeurant à Impasse el Gâtas n°5 Rue sidi Garsallah Tunis, la totalité du fonds de commerce avec tous ses éléments corporels et incorporels exploité pour tout commerce sis 65 Avenue Khaled ibn Walid Laouina Tunis, moyennant un prix de vingt mille dinars (20 000 000).

Toutes oppositions sur le prix de la vente doivent être faites entres les mains de l'avocat Maître Mezen Ahmed sis 1 Bis Rue Abou Doulama Tunis, dans un délai de vingt jours à compté de la publication de cet avis au journal officiel de la République Tunisienne.

Cet avis a été publié au journal «Assabah» en date du 22/5/2022.

2022R01302FCCC2

Aux termes d'un acte SSP en date du 18 mai 2022 enregistré à la recette de l'enregistrement à El Mourouj le 19 Mai 2022 quittance n°M041943 enregistrement n°22202084 Madame Hayet Hathroubi a vendu le fonds sis à 17 Rue Mohammed Marzouki Mourouj 1 à Monsieur Mohamed Moez Mamlouk.

Les oppositions seront reçues dans les 20 jours de la date des publications légales à rue Mohammed Marzouki Mourouj 1.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse du 24/5/2022.

2022R01323FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé dressé par maître Benkhessib Lotfi en date du 10/5/2022 enregistré à la recette des finances d'Hammamet le 12/5/2022 sous n°22202356 quittance M070263 Monsieur Salah Khessib titulaire de la

CIN 06275831 cède la totalité du fonds de commerce destiné comme une boucherie à la Vente des viandes sise à Birbouregba GP1 à coté du restaurant ZERDA avec ses éléments corporels et incorporels à Monsieur Nizar Abdelewi titulaire de la CIN 07544904. Les oppositions devront être chez l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce situé à Birbouregba GP1.

Cette annonce a été publiée au journal la Presse du 19/5/2022.

2022R01338FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte sous seing privé en date du 15/3/2021 enregistré à la recette des finances Bengardane en date du 11/4/2022 sous le n°22200492, reçu n°M026670 Mr Masseoud Eloref C.I.N 03424527 habite à Amria Bengardane a vendu à Mr Farah Eloref C.I.N 03591012 habitant à Amria Bengardane la totalité du fonds de commerce destiné en vente des produits de nettoyage et fruits secs, exploité au local à l'avenue el Habib Bourguiba Bengardane avec ses éléments corporels et incorporels.

Le prix de vente est deux milles dinars.

Les oppositions sont recevables à peine de nullité au plus tard 20 jours après la parution de cet avis au JORT auprès de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce.

Cette annonce a été publiée le vendredi 29 avril 2022 au journal le Quotidien.

2022R01340FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant un contrat sous seing privé en date du 19/4/2022 enregistré à la recette des finances de Médenine le 14/9/2016 quittance n°M043200 enregistrement n°22201446 Mme Hamada Bent Hassen Ben Mohamed Ben Ali Maathallah Titulaire de C.I.N n°05770427 délivrée à Tunis le 01/10/1997 a vendu le fonds de commerce destiné aux fournitures de couture situé à Médenine place Batha AL-Jallaa Immeuble AL-shahbani à Mme Yasmine Bent Dhaw Litayem titulaire de C.I.N n°09140776 délivrée à Tunis le 22/11/2018 et Mr Bassem Ben Dhaw Litayem titulaire de C.I.N n°13486299 délivrée à Tunis le 25/11/2016.

Les oppositions devront être présentées auprès de la vendeuse à l'adresse du fonds de commerce déjà mentionné durant les 20 jours suivant la publication de cet avis au J.O.R.T.

Cet avis a été publié le au journal «El-shourouk» le 15 mai 2022.

2022R01341FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P daté du 10/5/2022, enregistré à Sousse le 12/5/2022 quittance n°M033725; Société Hadil, demeurant Av. Habib Bourguiba Teboulba Monastir, M.F 1242906M, a cédé à Soumeya Hadhraoui, demeurant à Bir Msikine Bouhejla, titulaire de la C.I.N 11850970, la totalité du Fonds de commerce sis à l'Av. Ibn Charaf Cité Erriadh Sousse.

Toute opposition sera faite dans un délai de 20 jours à partir de la parution de cette annonce au J.O.R.T entre les mains du Maître Assil Boumiza Avocat à la Rue 22 Janvier 1952 Sousse.

(Un extrait a été publié au Journal Assahafa du 21/5/2022).

2022S00610FCCC2

Cession d'un fonds de commerce

MF : 414418/Y

Par acte sous-seing privé daté du 6/5/2022 enregistré à la recette des finances de Ksar Hlel quittance M032559 En°222000863 du 11/5/2022.

Nourdine, Kaouthar, Najét, Basma, Naziha, Faouzi, Taoufik, Sihem, Naiima, Izdine, Lotfi, Zouhaer, Zakia et Boubaker les héritiers de Abdelkader Ben Ali Saiidene ont cédé le FC (vente des vêtements) sis à la cité commerciale de Ksar Hlel à Mr Khairdine Boubakar.

Les oppositions seront faites au local du fonds de commerce dans un délai de vingt jours de la date de publication au JORT.

Cette annonce a été publiée le 20/5/2022 aux journaux le Quotidien et الشروق.

2022S00614FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte sous seing privé en date du 26/4/2022 enregistré à la Recette des Finances de Haffouz Kairouan le 28/4/2022 Quittance n°MO10096, Mr Nasser Bahrouni a vendu à Mme Amal Bsili le fonds de commerce ayant pour activité vente des produis alimentaires sise à la Rue République n°187 Haffouz Kairouan avec tous ses éléments corporels et incorporels publié à «Achourouk» le 6/5/2022 IP222/04100. Toutes oppositions doivent être présentées entre les mains de Maître Nasri Belgacem CIN 02090684 MF n°1005313N à son étude sise à Rue Mohamed Ali Kairouan dans un délai maximum de 20 jours à compter de la publication du présent avis au JORT sous peine de forclusion.

2022S00617FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant acte de vente établi par Maître Duoiri Kais Avocat enregistré à la recette des finances de Jemmel le 15/3/2019 quittance n°021519 ENREGISTREMENT n°19200590, Mr Abbes Mounir au nom de la SOCIETE AVENIR DE COMMERCE 2 MF 1466223G registre de commerce B15175382016, cède au profit de Mme Fatiha Abroug demeurant à Jemmel boulevard de Bechir Sfar Titulaire de la CIN 04102360 la totalité du fonds de commerce sis à Jemmel cité commerciale avec tous ses éléments corporels et incorporels consistant en Quincaillerie MF 1466223 G. Les oppositions se font entre les mains de donataire au local du fonds de commerce concerné dans un délai de vingt jours à partir de la parution de cette annonce au JORT.

Cet avis est publié au journal "le Quotidien" du 25/5/2022.

2022S00619FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un contrat de vente d'un fonds de commerce, enregistré de l'enregistrement des actes de sociétés à Sousse le 17/3/2022 sous n°22200761, quittance n°M000857, Mr Noureddine Ben Hamadi BEY, titulaire de la CIN n°00100738, a vendu et cédé à la société Star Nautic

Beats, SUARL, représentée par : Asma ALAGUI, titulaire de la CIN n°08448837, la totalité du fonds de commerce du local destiné Fabrication et vente Bateau de plaisance, piscine et bassin d'eau (MF : 1724866C) avec tous ses éléments corporels et incorporels sis à Chott Mériam - Oued Braham - Route touristique Km 12 Sousse. Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné objet de ce contrat, dans un délai de 20 jours de l'apparition de cette annonce au JORT.

Cet avis est publié au journal le Quotidien en date du 26/5/2022.

2022S00620FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Par contrat enregistré à la recette de Fouchana n°22202248 quittance M048307, Sayari Nizar titulaire de la CIN n°08578125 vend à Sayari Boutheina le fonds de commerce pour la vente des fruits secs sis au magasin rue 20 Mars - Naâssen - Ben Arous.

Les oppositions seront acceptées au lieu 19 rue de Marseille - Tunis dans un délai de vingt jours à partir de la publication de cette annonce.

2022401333FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

Suivant contrat en date du 20/6/2017 enregistré à la recette des finances Menzeh6 quittance n°077551 enregistrement n°17204054.

Mr. Raed M'hamdi titulaire de la CIN 06474047 a vendu un fonds de commerce d'un magasin de vente d'Epices et salaisons, sis à la rue Jalouli Farés Cité Enasr 1 Ariana à Mr. Ramzi M'hamdi titulaire de la CIN 09814242.

Les oppositions doivent être présentées entre les mains de l'acheteur à l'adresse du fonds de commerce dans un délai de 20 jours à partir de la publication de cet avis au JORT.

Cet article a été déposé au journal le Quotidien du 27 mai 2022.

2022401334FCCC2

Vente d'un fonds de commerce

En vertu d'un acte sous seing privé en date du 14-5-2022, enregistré à la Recette des finances de Mandela sous le n°M048417, quittance n°22201541, le 25-5-2022. M. Montasar Zayet titulaire de la CIN n°09052160, et M. Taher Boughdir titulaire de la CIN n°08593351 ont vendu à la société (Brazo Gold service) son gérant M Nabil Makni, titulaire de la CIN n°05337372, la totalité du fonds de commerce du local destiné restaurant sis à 18 rue El Pakistan Tunis.

Les oppositions se font entre les mains de l'acheteur au local concerné, dans un délai de 20 jours de la parution de cette annonce au JORT.

2022401381FCCC2

Location gérance libre

Location d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à la recette des finances rue EI-JAZIRA Tunis le 12/5/2022 Quittance n° M035084 et enregistrement 22301243 Amor Mansouri sis au 90 rue Teinturerie Tunis a loué à Mouhamed Walid Derbali élisant domicile au 96 rue Teinturerie Tunis la totalité du fonds de commerce exploité au local 96 rue Teinturerie Tunis avec ses éléments corporels et incorporels pour une durée d'une seule année commençant le 13/5/2018 au 12/5/2019. Cette annonce est publiée aux journaux Echourouk et le Quotidien le 20/5/2022.

2022T00562FCCC3

Location d'un fonds de commerce gérance libre

(Café 1ère catégorie)

Suivant acte de location d'un fonds de commerce gérance libre du 13 avril 2022, enregistré à la recette des finances cité Erriad Sousse sous n°22300827 en date du 20 Avril 2022 quittance n°M028338 Mme Nadia Lahouel loue à Mr Ahmed Hefiyene un café 1ère catégorie Mat Fisc 1614719/E, sise à la rue Hateb Ibn Baltaa Cité Erriadh Sousse cet avis a été publié dans le journal La Presse en arabe et en français le 11 mai 2022. Les oppositions sur les dettes des loyers, fiscales, et sociales seront adressées à Mme Nadia Lahwel, 142 les Immeubles Keblya Sousse cette dernière supporte en outre tous les procès de prud'homme et commerciaux qui sont probablement en cours s'il y a lieux.

2022S00615FCCC3

Résiliation de loyer d'un fonds de commerce

Par acte S.S.P enregistré à Gremda le 6/5/2022 sous n°22301219 Mr Mourad Baklouti C I N 01311005 et Mr Amir Baklouti CIN 11035834 ont résilié le contrat de location d'un fonds de commerce concernant le local sis à route de Gremda km 5,5; Sfax.

Les oppositions sont reçues chez Mr Amir Baklouti à l'adresse du fonds de commerce, 20 jours à partir de la publication de cette annonce au JORT.

Cette annonce est parue au journal Echourouk du 21/5/2022.

2022X00659FCCC3

Location gérance

En vertu d'un acte sous seing privé enregistré à la recette des finances cité Ettadhamen le 11-5-2022 sous le numéro 223883 Dame Aida Arbi titulaire de la CIN 00457590 a loué en gérance libre à Monsieur Nourddine Chaibi titulaire de la CIN 07434190.

Le fonds de commerce exploité dans le local sis au 95 Boulevard le 14 Janvier 2011 Ettadhamen.

Le locataire acquiert à partir de cette date la qualité de commerçant et dégage le bailleur de toute responsabilité.

Le présent avis a été publié au journal Echourouk du 20-5-2022.

2022401328FCCC3

ASSOCIATIONS, PARTIS, SYNDICATS ET SYNDICS

Constitutions

Constitution d'une association

Nom de l'association : Amicale des Agents de l'Office des Logements des Cadres Actifs du Ministère de l'Intérieur.

Objet : C'est une association sociale de développement à caractère caritatif et coopératif.

Siège social : 2, Rue Ibn Khaldoun, 1000 Tunis.

Objectifs :

- Etablir une relation d'entre aide, de partage, de synergie et renforcer l'amitié entre tous les employés de l'Office des Logements des Cadres Actifs du Ministère de l'Intérieur.

- Réaliser des activités sociales, culturelles et récréatives au profit de ses membres et de leurs familles.

- Organiser des ateliers et des activités civiques et récréatives pour les personnes impliquées.

- Soumettre des propositions et des études dans tous les domaines pertinents.

Membres :

Mounira Hannachi : Présidente

Itidel Alaya : Secrétaire Générale

Hanen Beji : Trésorière

Boubaker Tkaa : Membre

Mouhib Negra : Membre.

2022T00556APSF1

Constitution d'une association

Nom du Réseau : Alliance Tunisienne contre le tabac

Objet du Réseau : Plaidoyer pour l'élaboration de politiques antitabac et la sensibilisation à leur danger

Objectifs du Réseau :

1- Participation à la mise en œuvre des orientations de la convention cadre de l'Organisation Mondiale de la Santé relative à la lutte antitabac

2- Elaboration de programmes de sensibilisation concernant la prévention du tabagisme et exhortant à son arrêt

3- Organisation et participation à des conférences et colloques scientifiques

4- Œuvrer au renforcement de l'engagement dans la lutte contre le tabagisme et la réduction de ses risques au plus haut niveau du Gouvernement

5- Contribution à la préparation des études préventives et au renforcement des recherches afférentes aux répercussions sanitaires, sociales, économiques du tabagisme en Tunisie

6- Œuvrer à l'amélioration du cadre juridique et à sa mise en en exécution

7- Echange d'expériences, d'études et de recherche liées au domaine de la santé et de sevrage tabagique aux niveaux arabe et international.

Président : M. Hatem Bouzaiene

Vice-présidente : Mme. Mounira Masmoudi

Vice-président : Chargé de la Formation, Etudes et Recherches :

M. Radhouane Fakhfakh

Secrétaire Général : M. Aymen Hrich

Trésorière : Mme. Sonia Maalej

Membres : M. Moez Cherif, Zouhaier Souissi, Morched Belhareth, Mohamed Maaouia et Mme. Hager Ayadi.

2022T00559APSF1

Constitution d'une Association Sportive

Nom de l'association : Kano Club Judo Arts Martiaux

Siège social : N°26 Rue 6319 Djebel Lahmar - El Omrane Tunis

Objectif : Encadrer et encourager les jeunes, à développer leurs capacités physiques et techniques, et de les faire progresser pour élever le niveau sportif et moral

Spécialité : Judo - Jujitsu - Taekwondo - Yoseikan-budo - Kig-Boxing

Président : Kaies Ben Said

Membres : Mohamed Nasri - Arbi Hechemi - Islam Ben Abdallah - Alaa Eddine Ayari - Yosri Mejri.

2022T00560APSF1

Constitution d'une association

Nom de l'association : Al Touta créativité culturelle

Sujet : culturel

Adresse : 03 rue de la Tunisie; Rue de France Béja sud 9000 Béja

Les objectifs : contribuer à diriger et guider les jeunes dans les Domaines culturels, intellectuels et artistiques.

Participer à des événements culturels

Contribuer à la diffusion de la culture

Lier des relations avec les associations et organisations ayant des objectifs similaires

Présidente de l'association :

Amal Bent Neji al Abbassi, arbitre commercial international

Secrétaire général : Hamdi Ben Hassen Abdelli, Designer

Trésorier de l'association : Slehidinne Ben Ali Habechi; à la retraite

Membre : Fadhila Bent Abdehamid Toumi (bouthelja) propriétaire de café

Date et N° de reçu : 2/02/2022 n° RR382121709TN.

2022R01297APSF1

Constitution d'un Groupement

- Dénomination : groupement de développement agricole "oeud ilghiren"

- Siège social : oeud ilghiren délégation Zaghouan

- But : exploitation de réseau d'eau potable.

Comité :

Présidente : Ibtissem Ben Ammra

Trésorier : Fakhir Bouassida.

2022R01324APSF1

Constitution de syndic de copropriétaires la cible la Soukra

En vertu du pv de l'AGO en date du 8/10/2021 enregistré à la recette des finances le 25/3/2022 sous le num M026509 reçu num 22700936

Et en vertu de la décision du maire de la Soukra num 1572 daté du 29/4/2022

Il a été constitué un syndic de copropriétaires de la résidence la cible.

La Soukra formée par :

Haikel Ayadi : Président

Nadia Missaoui : Trésorière

Aicha Ben Ammar : Membre

Fatma Meddeb : Membre

Najet Fourni : Membre.

2022R01326APSF1

Constitution d'une association

1) Nom : Syphax Sports club

2) Siège : Route Gremda 1,5 km Rue Suleimen Al-Bustany, 26 route 430

3) Objectifs : Former et encadrer les jeunes, développer leurs capacités physiques et techniques, et les faire

progresser vers les plus hauts niveaux sportifs et moraux Le nom quartier général

4) Numéro et date du récépissé de dépôt 2302/20 mai 2022

5) Président : Atef Dabbech

6) Trésorier : Mohamed Falous

7) La secrétaire générale : Jihen Mejri.

2022X00644APSF1

SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES COMPLEXE AL FIRDAOUS

Route de Soukra Km 3 - Sfax

En vertu du procès-verbal de l'assemblée générale constitutive tenue le 23 mars 2022 enregistré à la recette des finances avenue Habib Bourguiba Sfax le 28 avril 2022 (enregistrement n°22801958; Quittance n°M040457) l'assemblée générale a décidé de :

Constituer un Syndicat dénommé «Syndicat des copropriétaires complexe AL FIRDAOUS» avec désignation des membres de syndicat :

Mr Fathi Bahri : Président et trésorier

Mr Mohamed Chabaan : Membre

Mr Mohamed Miladi : Membre

Mr Mohamed Hédi Azzouzi : Membre.

2022X00646APSF1

Constitution d'une association

Dénomination : Entité ISAMM Junior

Siège : L'Institut Supérieur des Arts Multimédia de la Manouba

Sujet : Scientifique

But :

1. Chercher à renforcer l'amitié entre les étudiants

2. Contribuer à renforcer la position de l'étudiant et à l'intégrer dans le cycle économique conformément aux dispositions légales particulières

3. Contribuer au développement des capacités des étudiants dans les domaines de l'ingénierie et des technologies de l'information, dans le respect des dispositions légales en la matière.

2022401304APSF1

Constitution d'un syndic des propriétaires

Suivant le procès-verbal de l'assemblée générale constitutive du syndic de résidence LA JOCONDE en date du 17/11/2021, enregistré à la recette des finances d'El Menzah sous le n°22800235, quittance M006045 en date du 14/01/2022 et selon la décision d'approbation de la municipalité de l'Ariana, dossier n°1201 en date du 01/3/2022, s'est constitué un syndicat de copropriétaire portant le nom : Syndic copropriétaires résidence LA JOCONDE - Av Jallouli Fares - Cité Ennasr 1 - Ariana. Bureau du syndic : Mme Khaouther Ben Salah : Présidente : Mr Ahmed Charfi : Trésorier : Mr Abdejabbar El Abassi : Membre : Mme Wiem Guissouma : Membre : Mme Meriem Fekih : Membre : Mr Moez Salhi : Membre.

2022401324APSF1

ACTES JUDICIAIRES

Ventes aux enchères publiques

Vente aux enchères publiques

Poursuivant : Tounis Bint Saleh Bin Mohamed Bin Abbas El Kefi Salmaoui sans travail demeurant auprès de cité Bouarara Qala'at Sinan gouvernorat du Kef.

Partie poursuivie : Jafel Bin Said Bin Nawar Ben Belgassem Jafelli, journalier demeurant auprès de cité Bouarara Qala'at Sinan gouvernorat du Kef.

Avocat poursuivant : Maître Touhami Ahlem, avocat à la cour de cassation, Rue El Hédi Chakir El Kef.

Immeuble saisi : La totalité des biens immobiliers représentés dans le périmètre d'un terrain d'une superficie de deux cents mètres carrés, situé à l'angle des rues Ibrahim Ibn Al-Aghlab et Harun Al-Rashid du quartier Bouarara Qala'at Sinan gouvernorat du Kef. Il comprend une résidence inachevée composée de deux pièces, une cuisine, hall d'accueil et des toilettes clôturées d'un mur de brique rouges qui appartient au poursuivant en vertu d'un acte sous seing privé rédigé le 23 novembre 1987.

Mise à prix : vingt mille sept cent trente cinq dinars (20.735 .000) outre les dépenses de poursuites qui seront fixées par le tribunal le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : Lundi 20 Juin 2022 à partir de 9h devant la chambre des criées auprès du tribunal de 1ère instance du Kef.

Visite de l'immeuble : tous les jours aux horaires administratifs et pour de plus amples renseignements s'adresser à l'étude l'avocat poursuivant.

2022T00563VEPA1

Vente aux enchères publiques d'un d'immobilier

Le bureau de M. Hamad Al-Bakari, l'avocat en cassation

29, Rue du Ghana, Tunis

Numéro d'identification fiscale : 0513679W

Téléphone : 55 667 545

Le créancier avisé qui poursuit :

Monsieur Abdellatif Hadhri, demeurant à la rue Hammam-Lif, résidence les marguerites, Mourouj I, gouvernorat de Ben Arous, qui a choisi son lieu de communication dans le cabinet de son avocat Monsieur Hamad al-Bakari, avocat au commentaire, dont le cabinet est situé au numéro 29 rue Ghana, Tunis, matricule fiscal 0513679W.

Saisi sur :

La société civile El Kabira 2 en la personne de son représentant légal, société civile immatriculée au Registre National des Entreprises sous le numéro 0028682K sise à Korbous, délégation de Soliman, gouvernorat de Nabeul.

Propriété à vendre :

Le bien proposé à la vente est constitué de l'ensemble des biens faisant l'objet du dessin immobilier numéro 556111 Nabeul dénommé "Marquis III", dont la superficie totale est de 205 mètres carrés. La propriété est représentée dans une parcelle de terrain avec immeuble représenté par une partie d'immeuble qui contient un

ensemble résidentiel composé d'un rez-de-chaussée et de quatre étages supérieurs avec toutes les commodités de vie, situé à Korbous, délégation de Soliman, gouvernorat de Nabeul.

Prix d'ouverture :

Deux cent quinze mille trois cents dinars (215 300, 000 DT), en plus des dépenses tibétaines qui seront annoncées le premier jour, y compris les frais d'examen et les honoraires d'avocat.

Date et lieu du moment :

L'adjudication de la propriété aura lieu aux enchères publiques à la séance du lundi vingt-sept juin de l'an deux mille vingt-deux (27/6/2022) et à neuf heures du matin et suivant devant le département des Ventes Immobilières du Tribunal de Première Instance de Grombalia au Palais de Justice de Grombalia.

Observation :

La propriété peut être visitée et inspectée tous les jours sans conditions, et toute personne souhaitant participer à la vente aux enchères doit obtenir au moins un tiers du prix d'ouverture conformément à la loi. Pour les étrangers, la licence du gouverneur de la région doit être obtenue au préalable. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le service des ventes immobilières du tribunal de première instance de Grombalia ou le bureau de l'avocat chargé des procédures tibétaines, M. Hamad El-Bakari, dont le bureau est situé au numéro 29, rue Ghana, Tunis.

2022R01303VEPA1

Vente aux enchères publiques

Maître Salwa Chemingui

Avocat à la cour d'appel

06 rue Jabel el Fatih - Tunis

Tel : 98 469 049

Vente aux enchères publiques des parts indivises d'immeuble situé au bord de la rue de fraise et rue de Pin Korba Nabeul superficie totale est 491 m².

A la demande d'ARAB TUNIS BANQUE siège social 9 avenue Hédi Nouira - Tunis en la personne de son représentant légal R C de Tunis sous le n°B167001997

Contre M Meher Arfawi habite à la rue Mouritania Bni Khalled Nabeul

Avocat poursuivant : Maître Salwa Chemingui Avocat à la cour d'appel 06 rue jabel el fatih - Tunis Tel 98469049

Immeuble à vendre : des parts indivises d'immeuble situé au bord de rue de fraise et rue de pin Korba Nabeul superficie totale est 491 m² objet de titre foncier n°535844 Nabeul dénommé «semia».

Mise à prix : la mise à prix est fixée à la somme de 456.803.274 dinars après réduction de 40%.

Date et lieu de vente mercredi 15/6/2022 à 9 heures devant la chambre des criées du tribunal de 1ère instance de Nabeul.

L'heure de visite durant toute la journée pendant l'horaire administratif et pour participer aux enchères il faut consigner le tiers de la mise à prix.

Pour participer aux enchères les étrangers doivent être autorisés par les autorités administratives.

2022R01352VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Habib Ben Hédi Regaieg titulaire de la CIN 01247262 demeurant à 91 rue Abou Kassem Chebbi Sekiet Ezzit Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble sis à la rue Abou Elkacem Chebbi Sekiet Ezzit Impasse alhammala Sfax consistant en un terrain clôturé de tous les cotés d'une contenance de 304 m² sur le quel est édifiée une maison et un garage au coin nord.

La maison est composée d'une véranda, un couloir, un salon, une chambre, un couloir qui mène à une autre chambre, une cuisine, une toilette et une salle de bain d'une superficie totale de 116.50 m².

Un garage qui donne sur la rue Abou Elkacem Chebbi d'une superficie de 30m².

Mise à prix : (105.000.000 d) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 27/6/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X00649VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Mounir Ben Hédi Sallemi, gérant d'une société titulaire de la CIN 00463662 demeurant à l'Ariana ouest route Rouad Jaafer km2 Ariana.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «confort» objet de TF n°110924 Sfax sis à la route habbana parallèle à la route Sidi Mansour km6 Sfax rue alaya dérivée de la ceinture reliant route Sidi Mansour et route Saltania et à 250 mètres de la route habbena, il est situé dans une zone d'habitation, il consiste en un terrain clôturé de tous

les cotés d'une contenance de 479m² son entrée de la rue alya par une porte enfer forgé au coin nord ouest existe une construction de 32m² délaissé contenant une cuisine et une toilette.

Il est délimité du coté sud par Mohamed Baccar, du coté est par Karray, du coté ouest par rue alaya de 10 mètres de largeur et du coté nord par Fathia Ghorbel.

Mise à prix : (73.800.000 d) après la réduction du prix de 40%.

La date et lieu de la vente : le 27/6/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sfax.

Visite de l'immeuble : Se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sfax où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X00650VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

Abdelhamid Ben Mabrouk Ben Abdeslam titulaire de la cin 05236810 demeurant à rue Imem Sahnoun immeuble jawa 3ème étage Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

L'immeuble dénommé «zina» objet du TF n°71286 Sidi Bouzid sis à la région elbesbes délégation de mazouna gouvernorat de Sidi Bouzid consistant en un terrain agricole d'une contenance de 51457 m² délimité du coté sud par la parcelle n°66, du coté est par la parcelle n°64, du coté nord par la parcelle n°61 et la parcelle n°71 et du coté ouest par la parcelle n°72, elle est situé dans une zone qui manque de l'eau d'irrigation et qui peut être influencée par la chasseresse.

Mise à prix : (12.864.250) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 30/6/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X00651VEPA1

Vente aux enchères publiques

Etude Maître Atitallah Adel

Avocat

Rue Salem Harzallah Imm. Banque du sud 3ème étage Sfax

La partie poursuivante : Banque Internationale Arabe de Tunisie, S.A. R.C : B187881996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie : Banque Internationale Arabe De Tunisie, S.A. R.C : B187 88 1996, sise à Tunis 72/70, avenue Habib Bourguiba.

La partie saisie :

Abdelhamid Ben Klifa Bouzaieni commerçant ; CIN 04320725 demeurant à la route meknessi km 1.5 Rgueub Sidi Bouzid et à la route de l'aéroport km 04 cité ennasim n°30 Sfax.

L'avocat poursuivant : Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax.

L'immeuble saisi :

Les parts indivises soient 618/9110 parts revenant au débiteur saisi dans l'immeuble dénommé «najla12» objet du TF n°5352 sidi consistant en un terrain d'une contenance de 618 m² sur lequel est édifiée une construction exploitée comme un dépôt d'une superficie couverte de 560.12 m² délimité de tous les coté par un terrain nu.

Mise à prix : (341.860.000) frais en sus.

La date et lieu de la vente : le 30/6/2022 à partir de 9H du matin à la chambre des ventes immobilières du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

Visite de l'immeuble : se fait tous les jours de la semaine.

Pour amples renseignements s'adresser à l'avocat poursuivant Maître Adel Atitallah, rue Salem Harzallah immeuble banque du sud 3ème étage Sfax, ou au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid où est déposé le cahier des charges.

Nul ne peut se porter enchérisseur sans consigner le 1/3 de la mise à prix. Les enchères sont portées par l'intermédiaire d'un avocat et les étrangers doivent avoir l'autorisation préalable de Mr le gouverneur.

2022X00652VEPA1

Vente immobilière

Etude Maître Imed Mseddi

Avocat à la cour de cassation

Partie poursuivante :

Banque de Tunisie, société anonyme, RC : N°B1105941996, représentée par son représentant légal dont le siège social est situé 2 Rue de Turquie Tunis Représentée par Maître Imed Mseddi, avocat à la cour de cassation, 12 rue Salem Harzallah 3000 Sfax MF : 501961 F/A/M/000.

Partie saisie :

Mnaouer Ben Mohamed Sghaier Ben Ammar Gharbi commerçant, titulaire de la CIN 06086736 identifiant unique

114475V, RC A1874032010 demeurant à Rue 2 Mars 1934 Sidi Bouzid.

Propriété à vendre :

600 parts à l'indivision de l'immeuble objet du titre foncier 66391 Sidi Bouzid dénommé «el AYFA» constitué de 172523 parts, représentant un terrain agricole d'une superficie de 172523 m², situé à la région de Sidi Bouzid et d'autre sur la route principale n°20 liant Sebitla à Sfax et la route secondaire n°01 niveau intersection Bir El Hfai Sidi Bouzid Assouda à 6 km environ Nord-Est Bir El Hfai gouvernorat Sirli Bouzid, lié à l'électricité et l'eau potable.

Mise à prix :

Fixée à quarante cinq mille dinars (45.000,000D) en plus des frais et honoraires qui seront fixés par le tribunal.

L'enchère ne peut être effectuée que par avocat après consignation du tiers du montant de la mise à prix au moins à la caisse des dépôts et consignations ou sur présentation d'un chèque certifié ou d'une caution bancaire irrévocable.

Lieu et date de la vente :

La vente aura lieu à l'audience des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sidi Bouzid sis au palais de justice Sidi Bouzid le jeudi le trente Juin deux mille vingt deux 30/6/2022 à partir de neuf heures du matin.

Constat et visite de l'immeuble :

Le constat et la visite de la propriété à vendre peut s'effectuer quotidiennement, pour de plus amples renseignements il y a lieu de contacter l'avocat de la partie poursuivante aux horaires administratifs et de prendre connaissance du cahier des charges déposé au greffe du tribunal de première instance de Sidi Bouzid.

2022X00660VEPA1

Vente aux enchères publiques sur saisie immobilière

Le poursuivant :

Tijani Chaabane, syndic de la faillite de Ahmed Daoud, désigné en vertu du jugement rendu par le tribunal de 1ère instance de Sfax, le 24 avril 1995 sous le numéro 4044 et de la décision du 10 juin 1996, et ayant son étude à la route de Sokra km 1 Sfax.

Débiteur poursuivi :

Ahmed Ben Hssin Ben Ali Daoud, tunisien, représenté par Tijani Chaabane, syndic de la faillite ayant son étude à la route de Sokra km 1 Sfax.

Avocat du poursuivant :

Maître Khaled Kallel, avocat prés la cour de cassation de la société TOUMI ET ASSOCIES, matricule fiscal 1109871W/A/M/000, sise à la rue Habib Maazoun Im. Chakroun 2ème étage 3000 Sfax.

L'immeuble objet de la vente aux enchères :

L'immeuble consiste dans la parcelle n°6 du plan du titre foncier n°2910 Sfax, sis à route de Gabès km 6 Sfax, d'une superficie de 7 ares 52 centiares objet du titre foncier n°120958 Sfax dénommé «DAOUD». L'immeuble consiste en un terrain clôturé ayant une porte du côté nord sur lequel est édifiée une construction de hauteur 4 mètres environ ayant un toit en zinc en sa partie sud de superficie 173 mètres carrés environ et en partie nord un terrain clôture sans toit, en son coin sud ouest un bureau de superficie 25 mètres carrés environ et du côté ouest une cuisine ; toilette ayant pour superficie 17 mètres carré environ.

Mise à prix :

La mise à prix de la propriété à vendre est de cent soixante dix milles huit cent quatre-vingt dinars (170.980,000d) et ce, sur la base de l'expertise dressée par l'expert en matière immobilière à Sfax Monsieur Abd Elhafidh Fakhfakh en date du 18 avril 2022, désigné en vertu de l'ordonnance sur requête n°12263 rendue par le président du tribunal de 1ère instance de Sfax2 en date du 22 mars 2022.

A cette mise à prix s'ajoutent les frais.

Toute personne désirant participer à l'adjudication doit consigner le tiers (1/3) de la mise à prix à la caisse des dépôts et consignations ou présenter à cet effet un chèque certifié ou une garantie bancaire irrévocable et ce, par l'intermédiaire d'un avocat.

Les étrangers désirant participer à l'adjudication doivent obtenir au préalable une autorisation de Monsieur le gouverneur de Sfax.

Date de l'adjudication :

L'adjudication aura lieu le mercredi le 29 juin 2022 à partir de neuf heures du matin à la salle des ventes immobilières au tribunal de première instance de Sfax2 sis à la zone n°4 rue Ahmed Aloulou prés la CNSS Sfax.

Visite de l'immeuble :

La visite de l'immeuble saisi peut avoir lieu pendant les horaires de bureaux.

Pour de plus amples renseignements, il est possible de contacter le greffe du tribunal de première instance de Sfax2 où a été déposé le cahier des charges ou le cabinet de l'avocat du poursuivant sis à la rue Habib Maazoun Im. Chakroun 2ème étage 3000 Sfax, et ce aux mêmes horaires.

2022X00662VEPA1

Vente aux enchères publiques

A la demande de la Banque de Tunisie, SA inscrite au RC Tunis n°B110594116, identifiant Unique n°000120 H, ayant son siège social au 2 Rue de Turquie Tunis en sa qualité de créancier hypothécaire, élisant domicile chez son avocat Mohamed Maher Snoussi, sis au 5 Rue de Riadh Mutuelleville 1082 Tunis.

Contre la partie saisie : Société Touristique Kantaoui «SOTEK», SARL, immatriculée au Registre National des Entreprises sous le n°750558 J, en sa qualité de débitrice hypothécaire, ayant son siège social à la Route Touristique Hammam Sousse - Sousse.

A la diligence : de Maître Mohamed Maher Snoussi, Avocat à la cour de cassation, 5 rue Riadh Mutuelleville Tunis.

Immeuble à vendre consiste en deux parcelles de terrain, la première d'une contenance de 5750 m² objet du titre foncier n°52921 Sousse dénommé «Syrine III», et la deuxième d'une contenance de 3684 m² objet du titre foncier n°39947 Sousse dénommé «Sonia 148», sur lesquelles est édifié un hôtel dénommé «Hôtel Kantaoui

Center», ayant une superficie totale de 9434 m², sis à la Route de Touristique Kantaoui - Hammam Sousse Avenue du 14 Janvier. L'hôtel est délimité au Sud par une avenue menant à la Plage, à l'Est la parcelle n°03 revenant à un Tiers, à l'Ouest la Route Touristique reliant Hammam Sousse et Kantaoui et au Nord par la Parcelle n°B1303.

L'immeuble à vendre consiste en un hôtel 3 étoiles situé à 100 mètres de la Plage, d'une capacité de 800 lits, composé d'un sous-sol, un rez-de-chaussée et 4 étages, d'une contenance globale couverte de 32 000 m², composé de 2 piscines (extérieure et intérieure), 3 restaurants, 2 cafés, une salle de sport, un hammam, un espace dédié aux enfants, une boite de nuit, un bar, un hall de réception, une administration, des locaux techniques, un économat, des toilettes pour clients et au personnel et une salle de conférences d'une capacité de 350 personnes environ.

Mise à prix : Vingt deux millions sept cent mille dinars (22.700.000,000 DT) selon évaluation faite par les experts judiciaires Mrs. Riadh Bassou et Kacem Gaaliche en vertu de l'ordonnance sur Requête n°48424. Les frais judiciaires et honoraires seront facturés en sus et seront prononcés le jour de l'audience.

Date et lieu de la vente : Le lundi 27 Juin 2022 devant la chambre des criées auprès du Tribunal de Première Instance de Sousse 2 à partir de 9 heures.

La visite de l'immeuble objet de la vente peut être faite tous les jours à partir de 9 heures du matin.

Pour participer aux enchères, il faut consigner le tiers de la mise à prix à la Trésorerie Générale de Tunisie ou présenter un chèque certifié ou une caution bancaire par voie d'avocat; et obtenir l'autorisation de Monsieur le Gouverneur de Sousse pour les non - Tunisiens.

2022401323VEPA1

Vente aux enchères publiques

TUNISIA LEX

Maître Mohamed Diouri

Avocat prés la cour de cassation

61 Avenue de la Liberté 1002 Tunis

Tel : 71 834 462

Fax : 71 830 930

MF : 426349/R/A/M/000

Poursuivant : BANQUE ZITOUNA, SA, inscrite au RNE n°1120822H, représentée par son représentant légal, siège social Boulevard Qualité de la Vie le Kram.

Avocat poursuivant : TUNISIA LEX Représentée par Maître Diouri Mohamed avocat près la cour de cassation.

Partie saisie : Wided Ben Salah Ep Laabidi, CIN n°06273856, demeurant à Nianou, Grombalia et rue de la Paix Grombalia.

Désignation de l'immeuble à vendre : la totalité de l'immeuble dénommé "DAR ECHEDLI" objet du titre foncier n° 529077 Nabeul sis à Mechikhet Grombalia d'une superficie de 425 m².

L'immeuble à vendre : L'immeuble se trouve à Grombalia au bord de la route menant de Grombalia à Beni Khaled et consiste en une parcelle de terre rectangulaire comportant une grande construction au rez-de-chaussée avec beaucoup d'espaces complètement construis. Le bâtiment comprend une partie commerciale ouvrant sur l'Avenue de la république et une partie pour les services ouvrant sur la rue El Imeme Echefai et la rue Salah Ben Youssef.

La partie commerciale :

1/ Le premier local commercial exploité en café d'une superficie de 108 m².

2/ Le deuxième local commercial exploité en vente des fruits secs d'une superficie de 26 m² loué à 400,000 D par mois.

3/ Le troisième commercial exploité pour l'Internet d'une superficie de 33 m² loué à 600,0000 par mois.

La partie services :

1/ Le premier local est exploité en bureau de comptable par la partie saisie d'une superficie de 26m².

2/ Le deuxième local est exploité en salon de coiffure et beauté par la fille de la partie saisie d'une superficie de 72 m².

L'immeuble comprend un local commercial en cours de construction d'une superficie de 25m².

La mise à prix : 657.425.000 D

Date et lieu de l'audience : Lundi 27 Juin 2022 à partir de 9 H à la chambre des criées du Tribunal de première instance de Grombalia dans l'affaire inscrite sous le n°433.

Visite de l'immeuble : La visite de l'immeuble peut se faire tous les jours de la semaine.

Observation :

- Pour participer aux enchères il faut consigner le tiers du prix.

- Pour les étrangers, l'autorisation préalable du gouverneur est exigée.

2022401325VEPA1

Avis aux créanciers

Avis de jugement de tutelle

En vertu d'un jugement de tutelle émis par le tribunal de première instance de Tunis le 3/3/2022 sous le n°22222, la surnommée Mme Khalouia Ben Belgacem Ayari titulaire de la CIN n°00215389 émise le 30/12/2016 est nommée tutrice de sa fille Amal Ayari née le 14/6/1977 et titulaire de la CIN n°13020191 émise 7/4/2017 à cause de son handicap mental.

2022R01309VEPA2

Avis de Jugement

Complexe Industriel des Produits de Papier CIPAP

5 Rue de la chimie Z.I Mégrine

I.U : 000266D

Le Tribunal de 1ère instance de Ben Arous a décidé, dans le cadre de l'affaire de redressement judiciaire n°301 de la CIPAP, d'autoriser la cession de la société et de charger l'administrateur judiciaire Mr Fethi Said des formalités de préparation du cahier des charges sous la supervision de Mme Hager Dérouiche le juge commissaire et des publications légales et de la réception des offres dans un délai maximum de trois mois.

2022401320VEPA2

Avis de jugement

Société Hôtelière et touristique Douja 8000 Bizerte

I.U : 0040519 M

La chambre des conseillers a décidé, dans le cadre de l'affaire de redressement n°32 de la SHT Douja,

de réduire la valeur d'ouverture de 40%, et d'autoriser le contrôleur d'exécution à poursuivre les formalités de publicité complémentaire avec comme dernier délai pour la remise des offres le vendredi 1 juillet 2022.

2022401321VEPA2

Appel d'offre cession d'un complexe

Touristique et Immobilier après réduction du prix d'ouverture

Hôtel Corniche Palace

Route de la Corniche Bizerte 8000 Bizerte

I.U : 0040519 M

En vertu de la décision du tribunal de Bizerte dans le cadre de l'affaire de redressement n°32, de la SHT Douja de réduire la valeur d'ouverture de 40%, le contrôleur d'exécution met en vente globalement ou séparément un complexe touristique et immobilier sise à la route touristique corniche Bizerte composé de 4 lots : un hôtel touristique dans son état d'une capacité de 506 lits accédant directement à la plage, un terrain mitoyen d'une superficie de 9024 m² accédant directement à la plage l'Agence Foncière Touristique a autorisé son affectation à un complexe immobilier touristique, un complexe commercial d'une superficie de 2830 m² en état de délabrement et dont les caractéristiques, selon le plan d'aménagement urbain de la ville de Bizerte, : H : 20m, R+S. une villa de très haut standing d'une superficie de 2018 m². Les personnes intéressées peuvent retirer le dossier d'appel d'offre au bureau du contrôleur d'exécution sis Centre Dorra Bloc B bureau n°6 2ème étage Manar3 contre paiement de 200 DT non remboursable (tél : 71.888.817). Les offres doivent être adressées par rapide poste ou par lettre recommandée avec AR au nom de Mr Fethi Said contrôleur d'exécution Centre Dorra Bloc B bureau n° 2ème étage Manar 3 Tunis 2092 sous pli fermé portant la mention ne pas ouvrir appel d'offre "Douja" Dernier délai pour la réception des offres le vendredi 1er Juillet 2022.

2022401322VEPA2

Jugement en référée de nomination d'un administrateur judiciaire

Société «RESTAURANT SHILI FRERES»

Adresse : 72 Rue de la République Hammam-lif Ben Arous

MU : 0704041 Y

En vertu du jugement en référée n°68592 rendue par le Tribunal de 1ère instance de Ben Arous le 26/4/2022, il a été décidé la nomination de Mr Rabeh Ben Amor, en qualité d'Administrateur Judicaire de la société «RESTAURANT SHILI FRERES» pour le gérer jusqu'à la résolution du conflit entre les parties amiablement ou Judiciairement.

Tous intéressés peuvent contacter l'Administrateur Judiciaire susmentionné au 8 rue de Kuweit 2ème Etage bureau n°10 Lafayette Tunis. (Tel 71.830.092).

2022401332VEPA2

CONVOCATIONS

Sociétés anonymes

SOCIETE IMMOBILIERE DE LA GARE

Société anonyme

RNE Identifiant Unique n°0002052X

Siège social : 25 Avenue de la Liberté à Tunis

Les actionnaires de la Société Immobilière de la Gare, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire le 24 juin 2022 à 9 heures au siège social, ordre du jour :

1) Approbation du mode et des délais de convocation de l'assemblée générale ordinaire.

2) Approbation des méthodes comptables adoptées pour l'exercice 2021.

3) Rapport du Conseil d'Administration et du commissaire aux comptes sur la marche de la société et les comptes de l'exercice 2021.

4) Rapport spécial du commissaire aux comptes sur les conventions visées par l'article 200 et 475 du Code des sociétés commerciales pour l'exercice 2021.

5) Approbation des états financiers pour l'exercice 2021.

6) Affectation du résultat de l'exercice 2021.

7) Quitus aux Administrateurs pour l'exercice 2021.

8) Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes.

2022T00558SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE PRESSE «SOTUPRESSE»

Société anonyme

Au capital de 570.000,000 dinars

Siège social : 3 rue du Maroc, Tunis

MF : 0002497ZNM000

Le Conseil d'Administration de la «Société Tunisienne de Presse - SOTUPRESSE», a décidé dans sa réunion du 16 mai 2022 de convoquer tous les actionnaires de la société à une Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le mardi 21 Juin 2022 à 12h au siège social de la société, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Modification des statuts en vue d'élargir son objet social.

Tout actionnaire ayant le droit d'assister aux Assemblées Générales peut s'y faire représenter par un mandataire pourvu que ce mandataire soit lui-même actionnaire.

2022T00569SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE TUNISIENNE DE PRESSE «SOTUPRESSE»

Société anonyme

Au capital de 570.000,000 dinars

Siège social : 3 rue du Maroc, Tunis

Identifiant Unique : 0002497Z

Les actionnaires de la société anonyme dite «Société Tunisienne de Presse SOTUPRESSE», sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mardi 21 Juin 2022 à 11 h au siège social, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Rapport du Conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2021

2. Rapports du Commissaire aux comptes sur l'exercice 2021.

3. Approbation des comptes arrêtés au 31/12/2021.

4. Approbation des conventions avec les administrateurs selon l'article 200 du code des sociétés commerciales.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6. Quitus aux administrateurs sur la gestion de l'exercice 2021.

7. Renouvellement du mandat d'Administrateur.

Tout actionnaire ayant le droit d'assister aux Assemblées Générales peut s'y faire représenter par un mandataire pourvu que ce mandataire soit lui-même actionnaire.

2022T00570SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire du 24 juin 2022

Hammamet leisure company SA

Société anonyme

Au capital de 21 857 100 dinars

Identifiant : 1004257A

Siège social : 70-72 Avenue Habib Bourguiba 1000 - Bab Bhar - Tunis - Tunisie

Messieurs les actionnaires de la Société Hammamet Leisure Company SA sont convoqués à l'Assemblée Générale extraordinaire qui aura lieu vendredi le 24 juin 2022 à 10h au siège social de la société sis au 70-72 Avenue Habib Bourguiba - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification du mode et des délais de convocation de l'assemblée;

2. Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à la réduction du capital social par réduction de la valeur nominale.

3. Lecture du rapport du commissaire aux comptes sur la réduction du capital

4. Approbation du rapport du Conseil d'Administration, de la décision de réduction de capital social par réduction de la valeur nominale.

5. Approbation de la modification corrélative des statuts de la société;

6. Délégation de pouvoirs;

7. Pouvoirs pour formalités.

2022T00571SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires

Société Al Buhaira de Développement et d'Investissement

SA au capital de 44.000.000 Dinars

Siège social : Rue du Lac Rodrigo de Freïtas - Les Berges du Lac

IU : 0024385L

Messieurs les Actionnaires de la Société Al Buhaira de Développement et d'Investissement sont invités par le conseil d'administration à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le vendredi 24 juin 2022 à 14h au siège social de la société et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1- Entériner le mode et les délais de convocation à cette Assemblée Générale Ordinaire;

2- Lecture du rapport du conseil d'administration et du rapport de gestion relatifs respectivement à l'activité de la société et à celle du groupe pour l'exercice 2021 ;

3- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2021;

4- Examen et approbation des états financiers de la société et des états financiers consolidés pour l'exercice 2021 ;

5- Affectation du résultat de l'exercice 2021 ;

6- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et 475 du code des sociétés commerciales et relatives à l'exercice 2021 ;

7- Quitus aux administrateurs afférent à l'exercice 2021 ;

8- Approbation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration et des membres des comités;

9- Pouvoirs pour accomplir les formalités légales.

2022R01304SANB3

Convocation

PLASTICS S.A

Société anonyme

Au capital de : 2 660 000 Dinars

Siège social : 43 Rue du Sahel Immeuble F Montfleury Tunis

MF : 0012866K AM 000

Messieurs les actionnaires de la Société PLASTICS sont priés d'assister à son siège social à :

L'assemblée générale ordinaire annuelle le 23 juin 2022 à 9H pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et examen du rapport du conseil d'administration et du rapport du commissaire aux comptes pour l'exercice 2021.

- Examen et approbation du Bilan et Etats Financiers de l'an 2021.

- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

- Questions diverses.

Tous les documents relatifs aux sujets ci-dessus sont mis à la disposition des actionnaires au siège social de la société durant le délai légal.

2022R01305SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 2021

«Société Industrielle de Décolletage et D'usinage -SIDU-»

Société anonyme

Au capital de 616.500 DT

Siège social : Route de Tunis Km 6 Soliman 8020

Identifiant unique : 0028638F

CNSS : 84688-07

Messieurs les actionnaires de la Société «SIDU» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire 2021 qui se tiendra au siège social le mardi 21 juin 2022 à 15 h de l'après - midi à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport de gestion 2021.

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes 2021.

3- Approbation des états financiers 2021 et des conventions réglementées.

4- Quitus aux administrateurs.

5- Affectation du résultat 2021.

6- Pouvoirs de formalités.

2022R01307SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

INTER BANK SERVICES

Société anonyme

Siège social : 32, Rue 8601 Charguia 1 - 2035 - Tunis

Capital social : 6.970.045 dinars

Les actionnaires de la Société «INTER BANK SERVICES» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le jeudi 23 juin 2022 à 11H du matin au siège social de la société sis au 32, Rue 8601 Zone Industrielle Charguia -1- 2035- en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport annuel de la gestion de la société pour l'exercice 2021.

2- Lecture des rapports, général et spécial, du commissaire aux comptes se rapportant à l'exercice 2021.

3- Approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4- Approbation des conventions réglementées.

5- Affectation du résultat de l'exercice 2021.

6- Fixation du montant des jetons de présence pour l'année 2022.

7 - Quitus aux Administrateurs pour la gestion relative à l'exercice 2021.

8- Renouvellement du mandat des membres du Conseil d'Administration pour les exercices 2022 à 2024.

9- Désignation ou renouvellement du mandat Commissaire aux Comptes pour les exercices 2022 à 2024.

10- Pouvoirs.

2022R01308SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD

S.A. au capital de 24.000.000 Dinars

Sise à rue Elfouledh à la Z.I. à Ben Arous

Mesdames, Mesdemoiselles et Messieurs les Actionnaires de L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD sont convoqués pour se réunir en Assemblée Générale Ordinaire le mercredi 29 juin 2022 à 10 h à l'hôtel Novotel sis à Cité les pins, rue de la Feuille d'Erable, les Berges du Lac 2 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation des rapports du Conseil d'Administration de la société et du Groupe ASSAD de l'exercice 2021 ;

2- Lecture des rapports des commissaires aux comptes de la société et du Groupe ASSAD de l'exercice 2021;

3- Approbation des états financiers individuels de la société L'ACCUMULATEUR TUNISIEN ASSAD arrêtés au 31/12/2021 ;

4- Approbation des opérations et conventions visées aux articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales;

5- Approbation des états financiers consolidés du Groupe ASSAD arrêtés au 31/12/2021 ;

6- Quitus à donner aux membres du conseil d'administration;

7- Affectation du résultat;

8- Fixation du montant des jetons de présence;

9- Nomination des commissaires aux comptes;

10- Questions diverses;

11- Pouvoirs pour formalités.

Tous les documents nécessaires sont mis à la disposition des actionnaires pour consultation au siège social de la société dans le délai légal.

2022R01320SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 29 juin 2022

Société Industrielle d'Amortisseurs «SIA»

Société anonyme

Au capital de 5.299.100 Dinars

Siège social : 38, Rue de la laine Zone Industrielle Bir El Kassaa, Ben Arous 2013

RNE : 0045871L

Les actionnaires de la Société Industrielle d'Amortisseurs «SIA» sont priés de bien vouloir assister à la Réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra pour le mercredi 29 juin 2022 à 9 H à l'hôtel NOVOTEL - les Berges du Lac 2 et ce à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture du rapport d'activité individuel de "SIA" sur la gestion de l'exercice 2021

2- Lecture des rapports du commissaire aux comptes de "SIA" au titre des états financiers individuels 2021

3- Approbation du rapport d'activité individuel de "SIA" sur la gestion de l'exercice 2021

4- Approbation des états financiers individuels de la "SIA" pour l'exercice 2021

5- Affectation des résultats de la société SIA de l'exercice 2021

6- Approbation des conventions réglementées prévues par l'article 200 et 475 du CSC ;

7- Lecture du rapport d'activité consolidé de "SIA" sur la gestion de l'exercice 2021

8- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes de "SIA" au titre des états financiers consolidés 2021

9- Approbation du rapport d'activité consolidé de "SIA" sur la gestion de l'exercice 2021

10- Approbation des états financiers consolidés de la "SIA" pour l'exercice 2021

11- Quitus aux administrateurs;

12- Renouvellement du mandat des administrateurs;

13- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes

14- Délégation de pouvoir pour l'accomplissement des formalités d'enregistrement, de dépôt et de publicité.

Le présent avis constitue une convocation personnelle pour chaque Actionnaire.

2022R01325SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire

SOCIETE NOUVELLE DE BRASSERIE DISTRIBUTION DETAIL

SA au capital de 50.000 Dinars

Identifiant Unique : 1181445 P

Siège social : Lot 83 Zl. M'ghira II 2082 Fouchana, Ben Arous

La Société Nouvelle de Brasserie Distribution en Détail (SONOBRA-

DISTRIBUTION Détail) informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire ainsi que son assemblée générale extraordinaire se tiendront mardi le 28/6/2022 à 11 h à son siège Administratif sis à Immeuble Tunimara rue du Lac de Constance les Berges du Lac Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Pour l'assemblée générale ordinaire :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021

- Approbation des conventions réglementées

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Pour l'assemblée générale extraordinaire :

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales.

- Pouvoir pour l'accomplissement des formalités.

2022R01327SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE NOUVELLE DES EAUX MINERALES

"SONEM"

Société anonyme

Au capital de 8 291 800 dinars

Siège social : 3 Rue des Mathématiques Zl Grombalia 8030

Identifiant unique : N° 753912V

La Société Nouvelle Des Eaux Minérales (SONEM) informe ses actionnaires que son assemblée générale ordinaire se tiendra mardi le 28/6/2022 à 13 h, à son siège administratif sis à Immeuble Tunimara rue Lac de constance les Berges du Lac Tunis, en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021

- Approbation des conventions réglementées

- Approbation de transmission d'actions

- Quitus aux Administrateurs

- Fixation des jetons de présence

- Affectation des résultats de l'exercice 2021

- Nomination du commissaire aux comptes

- Nomination des membres du conseil d'administration

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022R01328SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE NOUVELLE DE BRASSERIE

"SONOBRA"

Société anonyme

Au capital de 41 141 500 Dinars

Siège social : Zl Grombalia 8030

Identifiant unique : N°0940993H

La Société Nouvelle de Brasserie informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mercredi 28 juin 2022 à 9 heures du matin au siège administratif de la société sis à Immeuble Tunimara, rue du Lac de Constance les Berges du Lac, Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2021

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021

- Approbation des conventions réglementées

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021

- Affectation des résultats de l'exercice 2021

- Fixation des jetons de présence

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022R01329SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE NOUVELLE DE BRASSERIE

"SONOBRA"

Société anonyme

Au capital de 38 842 000 Dinars

Siège social : 3 Rue des mathématiques - Zl Grombalia 8030

Identifiant unique : N°0940993H

La Société Nouvelle de Brasserie informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mardi 28 juin 2022 à 9h 45 minutes du matin au siège administratif de la société sis à Immeuble Tunimara, rue du Lac de Constance les Berges du Lac, Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social.

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

- Modification de l'article 19 des statuts.

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022R01330SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE NOUVELLE DE BRASSERIE DISTRIBUTION

"SONOBRA DISTRIBUTION"

Société anonyme

Au capital de 16 850 000 Dinars

Siège social : Zl Grombalia 8030

Identifiant unique : N°1058118 J

La Société Nouvelle de Brasserie Distribution informe ses actionnaires que son Assemblée Générale ordinaire se tiendra le mardi 28 juin 2022 à 10h du matin au siège administratif de la société sis à Immeuble Tunimara, rue du Lac de Constance les Berges du Lac, Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021

- Lecture du rapport du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021

- Approbation des conventions réglementées

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021

- Affectation des résultats de l'exercice 2021

- Fixation des jetons de présence

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022R01331SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE NOUVELLE DE BRASSERIE DISTRIBUTION

"SONOBRA DISTRIBUTION"

Société anonyme

Au capital de 16 850 000 Dinars

Siège social : ZI Grombalia 8030

Identifiant unique : N°1058118 J

La Société Nouvelle de Brasserie Distribution informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le mardi 28 juin 2022 à 10h 45 minutes du matin au siège administratif de la société sis à Immeuble Tunimara, rue du lac de Constance les Berges du Lac, Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Transfert du siège social.

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022R01332SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE NOUVELLE DES BOISSONS GAZEUSES "SNBG"

Société anonyme

Au capital de 57 091 000 Dinars

Siège social : Z.I Grombalia 8030

Identifiant unique : 005234P

La Société Nouvelle des Boissons Gazeuses SNBG informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le mardi 28 juin 2022 à 12 heures du matin au siège administratif de la société sis à Immeuble Tunimara, rue du Lac de Constance les Berges du Lac, Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021

- Lecture des rapports des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice 2021

- Examen et approbation des états financiers de l'exercice clos le 31/12/2021

- Approbation des conventions réglementées

- Approbation de transmission d'actions

- Approbation de vente d'immeubles

- Quitus aux administrateurs pour la gestion de l'exercice 2021

- Affectation des résultats de l'exercice 2021

- Fixation des jetons de présence

- Nomination des commissaires aux comptes

- Nomination des membres du conseil d'administration

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022R01333SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

SOCIETE NOUVELLE DES BOISSONS GAZEUSES "SNBG"

Société anonyme

Au capital de 57 091 000 Dinars

Siège social : Z.I Grombalia 8030

Identifiant unique : 005234P

La Société Nouvelle des Boissons Gazeuses SNBG informe ses actionnaires que son Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le mardi 28 juin 2022 à 12 H 45 minutes du matin au siège administratif de la société sis à Immeuble Tunimara, rue du Lac de Constance les Berges du Lac, Tunis en vue de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Application des dispositions de l'article 388 du code des sociétés commerciales

- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

2022R01334SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2021

Le mercredi 22 juin 2022

De la société tunisienne des marchés de gros

«SOTUMAG»

Société anonyme

Siège social : Route de Naassen bir Kassaa

Matricule fiscal : 012748/Epm/000

Messieurs les actionnaires de la Société Tunisienne des Marchés de Gros «SOTUMAG» sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2021 le Mercredi 22 JUIN 2022 à 10h heures au siège de la «SOTUMAG» - Route de Naassène Bir Kassâa Ben Arous, pour délibérer sur les questions suivantes inscrites à l'ordre du jour :

- Examen des états financiers et de rapport du conseil d'administration de l'exercice 2021,

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes sur l'exercice 2021,

- Approbation des états financiers et de rapport du conseil d'administration de l'exercice 2021,

- Affectation des bénéfices de l'exercice 2021,

- Fixation des jetons de présence des membres du conseil d'administration afférent à l'exercice 2021,

- Fixation des jetons de présence des membres du comité permanent d'audit afférent à l'exercice 2021,

- Approbation de la nomination de nouveaux membres en remplacement des membres du conseil d'administration.

- Désignation d'un membre du conseil d'administration de la «SOTUMAG» représentant les petits porteurs pour les années 2022-2023-2024,

- Renouvellement du mandat des membres du conseil d'administration pour les années 2022-2023-2024,

- Quitus aux membres du conseil d'administration.

L'Assemblée Générale Ordinaire se compose de tous les actionnaires possédant au moins 10 actions entièrement libérées.

Toutefois, les propriétaires de moins de 10 actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par un actionnaire.

Tous les documents soumis à l'Assemblée Générale Ordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social durant le délai légal.

2022R01349SANB3

Convocation à l'Assemblée Générale

Afin de constater la clôture de la liquidation

Société Régionale de Transport Marchandise de Sahel SRTMS S.A

Société en liquidation

Siége social : Zone Industrielle Sidi Abdel Hamid - Sousse

I.U : 0020127B

Les actionnaires de la société Régionale de Transport Marchandise de Sahel SRTMS S.A, société en liquidation, sont convoqués à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le lundi 27 juin 2022 à 15 H au siège du liquidateur Mr. SBAI Ismail sis au cabinet n°10 immeuble El Baraka, avenue Tahar Sfar - Sousse 4000, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- La lecture du rapport du liquidateur pour la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2021.

- La lecture des états financiers pour la période allant du 01/01/2018 au 31/12/2021.

- L'approbation des comptes définitifs et l'octroi d'un quitus au liquidateur pour sa gestion.

- La désignation de l'actionnaire majoritaire afin de suivre l'affaire de falsification des papiers du camion.

- La clôture des travaux de la liquidation.

- Questions diverses.

2022S00613SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE DE TISSAGE VELOURS «STIVEL»

S.A. au capital de 5.000.000 Dinars

RNE : 0004419S

Siège social : Route de Mahdia BP 44 - Monastir 5018

Matricule Fiscal : 004419 S/A/M/000

CNSS : 55650/69

Messieurs les Actionnaires de la Société STIVEL sont invités à l'Assemblée Générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 24 juin 2022 à 10 heures au siège de la Société route de Mahdia à Monastir à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2021.

2- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes relatif aux états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

3- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des conventions et des opérations réglementées relatives à l'exercice 2021.

4- Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

5- Quitus aux Administrateurs.

6- Affectation des résultats de l'exercice 2021.

7- Fixation des jetons de présence.

8- Nomination d'un nouveau commissaire aux comptes pour les exercices 2022-2023 et 2024.

9- Pouvoirs en vue des formalités.

2022S00616SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société NEW BODY LINE SA

Société anonyme

Au capital de 4.250.400 Dinars

Siège social : Avenue Ali Belhouane 5199 Mahdia Tunisie

Identifiant juridique : 0701773R

Mesdames, Messieurs les actionnaires de la société NEW BODY LINE sont convoqués à l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mercredi 29 juin 2022 à 10h au siège de l'IACE rue du Lac Turkana 1053 les Berges du Lac Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

Les actionnaires sont avisés que les documents destinés à cette assemblée sont tenus à leur disposition au siège de la société.

1. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021.

2. Lecture des états financiers et, les rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021 et approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021.

3. Approbation des conventions réglementées visées par les articles 200 et 475 suivants du code des sociétés commerciales.

4. Affectation du résultat 2021.

5. Distribution des dividendes au titre de l'exercice 2021.

6. Quitus aux administrateurs au titre de l'exercice 2021.

7. Fixation du montant des jetons de présence.

8. Approbation de clôturer le contrat de régularisation du cours de l'action de NEW BODY UNE qui arrive à terme.

9. Pouvoir au porteur de copies ou d'extraits du procès-verbal pour accomplir les formalités et dépôts prescrits par la législation en vigueur.

2022S00618SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

SOCIETE MODERNE DE CERAMIQUE «SOMOCER»

S.A au capital de 40.656.000 dinars

Siège social : Menzel Hayet Zeramdine Monastir - Tunisie

I.U : 039247 D

CNSS : 106178-60

Les actionnaires de la société SOMOCER sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le mercredi 22 Juin 2022 à 8h à l'Hôtel Regency Ghammarth - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021,

2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021,

6. Affectation du résultat,

7. Quitus aux administrateurs,

8. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021,

9. Renouvellement / nomination du mandat des membres du conseil d'administration

10. Lecture et approbation des rapports de gestion du Groupe relatif à l'exercice 2021 et lecture des rapports des Co-commissaire aux comptes;

11. Approbation des états financiers consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

12. Questions diverses,

13. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société SOMOCER.

2022S00621SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire des actionnaires

SOCIETE TUNISIENNE D'EMAIL

"SOTEMAIL"

Société anonyme

Au capital de 34513514 dinars

Siège social : Menzel El Hayet - Zaremdine - Monastir - Tunisie

I.U : 0742284 E

CNSS : 151281-58

Les actionnaires de la société SOTEMAIL sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire, qui se tiendra le mercredi 22 Juin 2022 à partir 8h 30mn à l'hôtel Regency Ghamarth, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021,

2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021,

6. Affectation du résultat,

7. Quitus aux administrateurs,

8. Nomination d'un administrateur,

9. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021,

10. Questions diverses,

11. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société SOTEMAIL.

2022S00622SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société SANIMED

SA au capital de 16 554 000 Dinars

Siège social : Route de Gremda Km 10,5 Sfax

IU : N°620514Y

CNSS : 233533-54

Les actionnaires de la société SANIMED sont convoqués en assemblée générale ordinaire, qui se tiendra le mercredi 22 Juin 2022 à partir de 9h à l'Hôtel Regency Ghammarth - Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2021,

2. Lecture du rapport général des co-commissaires aux comptes relatif aux états financiers de l'exercice clos le 31 décembre 2021,

3. Lecture du rapport spécial des co-commissaires aux comptes sur les opérations visées aux articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

4. Approbation des opérations prévues par les articles 200 et 475 du code des sociétés commerciales,

5. Approbation des états financiers arrêtés au 31 décembre 2021,

6. Affectation du résultat,

7. Quitus aux administrateurs,

8. nomination de deux administrateurs

9. Fixation du montant des jetons de présence des membres du conseil d'administration au titre de l'exercice 2021

10. Questions diverses,

11. Pouvoir pour formalités.

Les documents relatifs à la dite Assemblée sont mis, dans les temps réglementaires, à la disposition des actionnaires au siège de la société.

2022S00623SANB3

Convocation

Société des produits pharmaceutiques

«SO.PRO.PHA»

S.A au capital de 6.336,000

Matricule Fiscal : 4018 DPM 000

Les actionnaires de la Société SO.PRO.PHA sont convoqués le mercredi 22 Juin 2022 à l'Hôtel BORJ EDHIAFA route Soukra Km 3 Sfax.

1) A 10 Heures en assemblée générale ordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du conseil d'administration année 2021.

- Lecture des rapports du commissaire aux comptes année 2021.

- Approbation du rapport du conseil d'Administration et des états financiers année 2021.

- Quitus aux administrateurs.

- Affectation des résultats 2021.

- Fixation des jetons de présence.

- Application des dispositions de l'Article 200 du code des sociétés commerciales.

- Questions diverses.

- Pouvoir pour formalité.

2) A 12 Heures en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Augmentation du capital par incorporation de réserves,

- Modification de l'article 6 des statuts.

- Pouvoir pour formalité.

2022X00643SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire annuelle de l'exercice 2021

POLYCLINIQUE ELALYA

S.A. Au capital de 9.975.000 Dinars

Siège social : Route El Ain Km 2.5 Sfax

Identifiant unique : 825575X

Mesdames et messieurs les actionnaires ainsi que le commissaire aux comptes de la Polyclinique ELALYA, sont priés d'assister à l'assemblée générale ordinaire annuelle relative à l'exercice 2021 qui se tiendra le 01 juillet 2022 à 17 heures à l'Hôtel Le PALAIS ROYAL route El Mahdia km1 Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport du conseil d'administration et lecture du rapport général du commissaire aux comptes de la société mère Polyclinique EL Alya relatif à l'exercice 2021 et ratification du rapport du conseil,

2. Lecture du rapport du conseil d'administration et lecture du rapport général du commissaire aux comptes du groupe polyclinique EL Alya relatif à l'exercice 2021 et ratification du rapport du conseil,

3. Information des fonctions de direction occupées dans d'autres sociétés par les administrateurs et le directeur général.

4. Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes et approbation des Conventions réglementées,

5. Approbation des états financiers de l'exercice 2021 de la société mère Polyclinique EL Alya,

6. Approbation des états financiers de l'exercice 2021 du groupe polyclinique EL Alya,

7. Affectation du résultat de l'exercice 2021 et la ratification de ce dernier,

8. Quitus aux administrateurs et au directeur général,

9. Jetons de présence alloués, aux membres du conseil d'administration,

10. Questions diverses.

11. Pouvoirs pour formalités.

Les documents prescrits par la loi et destinés à la présente assemblée seront tenus au siège social à la disposition des actionnaires durant le délai légal. L'admission d'un actionnaire à l'assemblée générale sera sur simple présentation d'une pièce d'identité, l'admission d'un mandataire sera aux vues d'une procuration spéciale.

2022X00645SANB3

SOCIETE INDUSTRIELLE POUR LA FABRICATION DE LA COLLE ET SES DERIVES "SIFCOL"

S.A. au capital de 1.440.000 de dinars

Route de Gabès Km 2 - Sfax

Identifiant Unique : 004091 N

Les actionnaires de la SOCIETE INDUSTRIELLE POUR LA FABRICATION DE LA COLLE ET SES DERIVES "SIFCOL" sont priés d'assister au siège de l'Institut arabe des chefs d'entreprises (IACE) sis à Route Gremda km 4.5 Sfax (devant la salle des fêtes Shahrazed) le samedi 25 Juin 2022 à dix heures 30 minutes (10h 30) du matin à l'assemblée générale ordinaire appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les opérations de la société pendant l'exercice 2021 ;

- Lecture des rapports spécial et général du commissaire aux comptes sur le même exercice;

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;

- Affectation du résultat et distribution de dividendes;

- Approbation des conventions réglementées;

- Quitus aux administrateurs;

- Fixation du montant des jetons de présence;

- Questions diverses.

2022X00647SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

SOCIETE D'ETUDES ET D'AMENAGEMENT DES COTES NORD DE LA VILLE DE SFAX

Société anonyme

Au capital : 2.250.000 dinars

Siège social : Route Sidi Mansour Km 3,5 Au Niveau de la Rocade PK 4 - Sfax

Identifiant unique : 036507 R

Messieurs les actionnaires de la Société d'Etudes et d'Aménagement des Côtes Nord de la Ville de Sfax sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le jeudi 23 juin 2022 à 9h 30 au siège de la société sis à Route Sidi Mansour Km 3,5 Sfax à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport de gestion relatif à l'exercice 2021,

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatif à l'exercice clos le 31/12/2021,

3. Approbation du rapport de gestion relatif à l'exercice 2021,

4. Approbation des états financiers de l'exercice 2021,

5. Fixation du montant des Jetons de présence alloués aux administrateurs au titre de l'exercice 2021,

6. Affectation des résultats de l'exercice 2021,

7. Approbation des conventions règlementées prévues par l'article 200 du code des sociétés commerciales,

8. Quitus aux membres du conseil d'administration,

9. Questions diverses.

2022X00661SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Capital African Partners Bank

S.A au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : 10 bis, Rue Mahmoud El Matri Mutuelleville - 1082 - Tunis

R.N.E : 0614666B

M.F : 614666 BAM 000

CNSS N° : 225304-70

Les actionnaires de Capital African Partners Bank, sont convoqués en Assemblée Générale Ordinaire qui se

tiendra le mercredi 29 juin 2022 à 10h en son siège social sis 10 bis, Rue Mahmoud El Matri - Mutuelleville - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Approbation de la tenue de l'assemblée générale ordinaire en cette date;

2- Lecture du rapport du Conseil d'Administration relatif à l'exercice 2021 et présentation des comptes dudit exercice;

3- Lecture du rapport général du commissaire aux comptes et approbation, s'il y a lieu, du rapport du Conseil d'Administration et des états financiers individuels et consolidés relatifs à l'exercice 2021;

4- Lecture du rapport spécial du commissaire aux comptes au titre de l'exercice 2021 et approbation des conventions qui y sont mentionnées;

5- Quitus aux administrateurs pour leur gestion de l'exercice 2021;

6- Affectation du résultat net de l'exercice 2021;

7- Fixation des rémunérations des administrateurs pour l'exercice 2022.

2022401315SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

«Modification des statuts»

Capital African Partners Bank

S.A au capital de 10.000.000 dinars

Siège social : 10 bis, Rue Mahmoud El Matri Mutuelleville - 1082 - Tunis

R.N.E : 0614666B

M.F : 614666 BAM 000

CNSS N° : 225304-70

Les actionnaires de Capital African Partners Bank, sont convoqués en assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le mercredi 29 juin 2022 à 11h en son siège social sis 10 bis, Rue Mahmoud El Matri - Mutuelleville - 1002 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Modification des statuts.

2022401316SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MEHARI HAMMAMET

S.A au capital de 19.975.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 323620 S/A/M/000

CNSS : 222608-90

Messieurs les actionnaires de la société méhari Hammamet sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 24 Juin 2022 à 12h au n°8 rue de l'énergie - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Régularisation de la nomination du commissaire aux comptes

- Annulation de certaines résolutions émises par les assemblées générales portant approbation des exercices 2014-2015 et 2016.

2022401317SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société MEHARI BEACH TABARKA

S.A au capital de 19.465.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 83623J/A/M/000

CNSS : 220950-81

Messieurs les actionnaires de la société Méhari Beach Tabarka sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le vendredi 24 juin 2022 à 10h au n°8 rue de l'énergie - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Régularisation de la nomination du commissaire aux comptes

- Annulation de certaines résolutions émises par les assemblées générales portant approbation des exercices 2014-2015 et 2016.

2022401318SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

Société HOTEL LES OLIVIERS

S.A au capital de 6.500.000 dinars

25, Avenue Jean Jaurès Imm. STB - Tunis

MF : 514050 R/A/M/000

CNSS : 226125-18

Messieurs les actionnaires de la société Hôtel les oliviers sont priés de bien vouloir assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra vendredi 24 juin 2022 à 11h au n°8 rue de l'énergie - La Charguia 1 - Tunis en vue de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Régularisation de la nomination du commissaire aux comptes

- Annulation de certaines résolutions émises par les assembles générales portant approbation des exercices 2015-2016 et 2017.

2022401319SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

TUNISIAN SAUDI BANK

S.A au capital de 100.000.000 D

Siège social : 32, Rue Hédi Karray - 1082 Tunis

L'assemblée générale extraordinaire de TUNISIAN SAUDI BANK invite tous les actionnaires de la banque à assister à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire prévue le jeudi 16 juin 2022 à 11h par VISIO CONFERENCE et ce, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

2- Actualisation des statuts de la banque.

2022401331SANB3

JT INTERNATIONAL TUNISIA «SA»

Société anonyme

Au capital social de 5.707.000 DT

Siège social : L'Immeuble Miniar, Bloc A. 1er étage, Rue du Lac L'OURMIA 1053, les Berges du Lac Tunis, Tunisie

Identifiant unique : 0601426 S

Mesdames et Messieurs les actionnaires de JT International Tunisia, SA, sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 22 juin 2022 à dix heures (10 h) au siège social de la société sis à l'immeuble Miniar, Bloc A, 1er Etage, Rue du Lac l'Ourmia 1053, Les Berges du Lac Tunis, Tunisie à l'effet de délibérer sur les points portés sur l'ordre du jour suivant :

1. Ratification des modes et délais de convocation.

2. Lecture et approbation du rapport du Conseil d'Administration de la Société au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3. Lecture du rapport général et spécial du commissaire aux comptes sur les états financiers de la Société et relatif à l'exercice social clos le 31 décembre 2021.

4. Approbation des conventions réglementées conformément à l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales au titre de l'exercice social clos le 31 décembre 2021.

5. Approbation des états financiers de la Société arrêtés au 31 décembre 2021.

6. Affectation des résultats relatifs à l'exercice dos le 31 décembre 2021.

7. Quitus aux Administrateurs.

8. Nomination d'un Administrateur.

9. Questions diverses.

10. Pouvoirs pour formalités.

2022401336SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire de l'année 2021

De la Société Arabe des Industries Pharmaceutiques SAIPH

S.A. de capital social : 73 167 450 TND

Route de Zaghouan Km 24 - 1145 - Bourbiaa - Mohamadia

Identifiant unique : 0381453V

N° CNSS : 206626-10

Messieurs les actionnaires de la Société Arabe des Industries Pharmaceutiques «SAIPH» sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire de l'exercice 2021 qui se tiendra le samedi 28 mai 2022 à 10h au siège de la Direction de la Promotion et de l'Information Médicale de la Société sis au 62, Avenue Taher Ben Ammar Lac nord, les jardins du Lac 2, les Berges du Lac Tunis, à l'effet de statuer sur :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société au titre de l'année 2021

2. Lecture du rapport général des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021

3. Approbation des états financiers clôturés au 31/12/2021

4. Affectation du résultat de l'exercice 2021

5. Approbation des états financiers consolidés clôturés au 31/12/2021

6. Lecture du rapport spécial des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2021

7. Quitus aux membres du Conseil d'administration sur l'exercice 2021

8. Fixation des jetons de présence des membres du Conseil d'administration

9. Délégation pour l'accomplissement des publications.

2022401337SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire

De la Société STERIPHARM

S.A. de capital social : 5 000 000 TND

Route de Zaghouan Km 24 -1145 - Bourbiaa - Mohamadia

Identifiant unique : 1598337Y

N° CNSS : 589891-34

Messieurs les actionnaires de la Société «STERIPHARM» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 28 mai 2022 à 9h30 au local sis au 62, Avenue Taher Ben Ammar Lac nord, les jardins du lac 2, les Berges du Lac Tunis, à l'effet de statuer sur :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de la société au titre de l'année 2021

2. Lecture du rapport général des Commissaires aux comptes sur l'exercice 2021

3. Approbation des états financiers clôturés au 31/12/2021

4. Affectation du résultat de l'exercice 2021

5. Lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes sur l'exercice 2021

6. Quitus aux membres du Conseil d'administration sur l'exercice 2021

7. Nomination des membres du conseil d'administration pour le mandat 2022-2023-2024

8. Nomination des commissaires aux comptes pour le mandat 2022-2023-2024.

9. Délégation pour l'accomplissement des publications.

2022401338SANB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

De la Société STERIPHARM

S.A. de capital social : 5 000 000 TND

Route de Zaghouan Km 24 - 1145 - Bourbiaa - Mohamadia

Identifiant unique : 1598337Y

N° CNSS : 589891-34

Messieurs les actionnaires de la Société «STERIPHARM» sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale extraordinaire qui se tiendra le samedi 28 mai 2022 à 9h au local sis au 62, Avenue Taher Ben Ammar Lac nord, les jardins du Lac 2, les Berges du lac Tunis, à l'effet de statuer sur :

1. Augmentation du capital d'un montant de 9 millions de dinars par l'émission de nouvelles actions de la même valeur nominale 10 dinars par action

2. Suppression du droit de préférence de souscription et attribution des nouvelles actions à souscrire par la Société Arabe des Industries Pharmaceutiques SAIPH

3. Mise à jour de l'article 6 des statuts à condition de réaliser l'augmentation du capital

4. Délégation pour l'accomplissement des publications.

2022401339SANB3

SOCIETE NUTRIS CLINIQUE PASTEUR

SA au capital de 20.000.000 Dinars

Matricule fiscal : 842437KAM000

Matricule CNSS : 00253337-70

Siège social : Centre Urbain Nord 1082 Tunis

Messieurs les Actionnaires de la Société Nutris Clinique Pasteur sont priés d'assister à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le mercredi 22 juin 2022, à 15 heures au siège social de la société sis au Centre Urbain Nord 1082 Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture du rapport d'activités du Conseil d'Administration sur l'exercice 2021.

2. Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2021.

3. Approbation du rapport d'activités du Conseil d'Administration et des états financiers de l'exercice 2021.

4. Affectation du résultat de l'exercice 2021.

5. Fixation des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration.

6. Quitus aux administrateurs.

2022401340SANB3

Convocation à l'assemblée générale ordinaire 30/6/2022

SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY

SA au capital de 4825000 Dinars

MF : 0818400F/A/M/000

Immatriculée au Registre National des Entreprises sous l'Identifiant Unique : N°0818400F

Siège social : Les Berges du Lac II - 1053 - Tunis

Les Actionnaires de la société anonyme dite SOUTH MEDITERRANEAN UNIVERSITY SMU sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le 30/6/2022 à 15h au siège de la Société sis aux Berges du Lac II à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. Lecture et examen du Rapport de Gestion relatif à l'exercice 2021.

2. Lecture des Rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3. Approbation des conventions réglementées prévues par les articles 200 suivant et l'article 475 du CSC, au titre de l'exercice 2021.

4. Approbation des états financiers arrêtés au 31/12/2021.

5. Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6. Quitus aux administrateurs et au Président Directeur Générale au titre de l'exercice 2021.

7. Fixation du montant des Jetons de présence au titre de l'exercice 2021.

8. Questions diverses.

9. Pouvoirs pour formalités.

2022401341SANB3

Sociétés à responsabilité limitée

Convocation

VARAT TUNISIE SARL

Zl Mghira III Lot N°50

Rue Jendouba Fouchana 1176

SARL au capital de 4.440.000 Dinars

RNE : 0437483G

Affiliation CNSS : 00180146-17

Objet : Fabrication Transformateurs électriques et luminaires

Messieurs les associés de la Société Varat -Tunisie Sarl sont convoqués à la réunion de l'Assemblée Générale Ordinaire qui aura lieu le mardi 14 juin 2022 à 10h au siège social sis à zone industrielle Mghira 3 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2021.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3) Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4) Quitus au Gérant.

5) Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6) Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes.

7) Approbation des conventions réglementées s'il y'a lieu.

8) Questions diverses.

2022R01336SRLB3

Convocation

VOLT LIGHTING DISTRIBUTION SARL

Siège social : Zl Mghira 3 lot n°50

Rue Jendouba 1176 Fouchana

SARL au capital de 500.000 Dinars

RNE : 1150836F

Affiliation CNSS : 25482-33

Messieurs les associés de la Société VOLT LIGHTING Distribution Sarl sont convoqués à la réunion de l'assemblée générale ordinaire qui aura lieu le mardi 14 juin 2022 à 12h, au siège social sis à la zone industrielle Mghira 3 à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1) Lecture et approbation du rapport de gestion établi par la gérance pour l'exercice 2021.

2) Lecture des rapports du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2021.

3) Examen et approbation des états financiers de l'exercice 2021.

4) Quitus au Gérant.

5) Affectation des résultats de l'exercice 2021.

6) Approbation des conventions réglementées s'il y'a lieu.

7) Questions diverses.

2022R01337SRLB3

Convocation à l'assemblée générale extraordinaire

Société MBH Conseil et Commerce

SARL au capital de 10.000 Dinars,

Siège social : 2 avenue Larbi Zarouk Mégrine

Identifiant unique : 0903469H

Messieurs les associés de la Société MBH Conseil et Commerce sont convoqués à l'Assemblée Générale Extraordinaire le lundi 20 juin 2022 à 10 heures, au siège de la Société les Bouchonneries Tunisiennes sis au 22 route de Kef Borj El Amri Manouba, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- Liquidation de la Société.

2022R01339SRLB3

Autres sociétés

Appel à l'Assemblée Générale ordinaire

Société Mutuelle de base des Services Agricoles «El Andalos»

Siège social : Avenue Sadok Belhaj 2022 Kalet el Andalos

Matricule Fiscal : 1336626/A

La Société mutuelle de base des services agricoles «El Andalous» à Kalaat El Andalous, a l'honneur de convoquer tous ses adhérents pour assister à l'assemblée générale

ordinaire qui sera tenue le 28-6-2022 à 10 h du matin, au siège social de la société Avenue sacok Belhaj El Andalous, et ce, pour examiner l'ordre du jour suivant :

1. Citation des rapports généraux et spéciaux du commissaire aux comptes relatifs aux exercices 2019-2020-2021.

2. Présentation des rapports d'activités du conseil de l'administration relatifs aux exercices 2019-2020-2021.

3. Election des nouveaux membres du comité administratif.

2022T00567SODB3

DIVERS

Avis au public

Déclaration de la perte de titre de propriété

Sujet : perte d'un support de titre de propriété.

Je soussigné Mohamed Ben Mohamed Antit né le 15-9-1944, titulaire de la carte d'identité nationale num : 00042757 avoir perdu le titre de propriété sous le numéro 6767/10 bis et qui concerne un lot du terrain battue à ma propriété et qui est située à la ville d'Ezzahra au sein de gouvernorat de Ben Arous, sous le titre foncier numéro 96048 Ben Arous. En vertu d'une déclaration sur l'honneur, émise par la municipalité d'Ezzahra et qui est enregistrée sous le numéro 11151, le 20-5-2022.

2022T00565DIVD2

Déclaration de perte

Conformément à la décision préparatoire rendue par le tribunal de première instance de Ben Arous dans l'affaire n°57337 datée le 7/1/2022 le juge a déclaré qu'à la demande du demandeur d'effectuer des avis juridiques concernant le fait de la perte appliquées les exigences du chapitre 82 du code du statut personnel en publiant une déclaration de perte dans deux quotidiens Tunisiens en langue arabe et français, a condition que la déclaration a eu lieu à deux reprises séparée d'au moins six mois, et que la déclaration comprenne le nom complet de la personne disparue, la date de son absence, les circonstances de sa disparition et l'ajout des deux textes de la déclaration du dossier à l'audience.

M.Malek Safa Karoui annonce que son mari Mohamed Mondher Bessamara est porté disparu et n'est pas retourné à son lieu Boumhal Ben Arous depuis 2014 après avoir voyagé en République Syrienne et n'avez reçu aucune information à ce sujet.

Elle demande à quiconque le reconnaît ou sait où il se trouve de le contacter sur son numéro de Téléphone 90 501 541.

2022R01335DIVD2

Avis

Héritiers Msalmi Jileni annoncent qu'ils possèdent un terrain avec une maison à Sfax route Manzel Cheker km 2 effectuer par l'acte d'achat qui est fait le 20/1/1960 ils ont perdu le titre de propriété et il désirent se faire délivrer une autre copie originale tout contestant devra s'adresser au bureau du notaire Naoufel Trigui et ce dans un délai de 30 jours à partir de la date de parution de cet avis.

2022X00642DIVD2

Avis

Madame Somaya Bent el Hédi Ben Ahmed Ben Atouche avise être propriétaire de la moitié d'une parcelle de terre d'une superficie de 997.81 m² et le même logement qui s'y trouve à la route Elain km 7 Sfax et que son titre de propriété étant perdu elle veut en extraire un deuxième original.

Tout celui qui porte plainte d'intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domiciliant à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2022X00653DIVD2

Avis

Monsieur Mohsen Ben Abdelhamid Ben Sadok - Ghorbel avise être propriétaire d'une parcelle de terre d'une superficie de 900.90m² sise à la route elain km7 Sfax et que son titre de propriété étant perdu il veut en extraire un deuxième original. Tout celui qui porte plainte d'intervenir auprès du notaire Karoui Wassim domicilié à la rue des notaires à Sfax dans un délai de 30 jours à partir de la date du présent. Toute opposition hors délai sera rejetée.

2022X00654DIVD2

Avis

M Nizar Ben Ayed titulaire de la CIN 01149023 annonce que la propriété de sa mère, Nabiha Magdich, représentée dans le terrain de 20 pieds d'olives situé à Sfax route Manzel Chaker km 25, il l'a perdu et il a l'intention d'en obtenir un deuxième exemplaire original qui remplace le perdu. toute opposition doit être adressée au bureau du notaire Mr Houidi Arafet situé à rue Sidi Belhsan Sfax dans un délai de 30 jours à partir de cette publication au journal officiel de la République Tunisienne, et aucune objection n'est acceptée après le délai susmentionné.

2022X00655DIVD2

Avis

M. Slim Ben Fathi Kobbi titulaire de la CIN 05281010 annonce que la propriété du contrat de vente en date du 5 avril 1996 et enregistré le 25 avril 1996, représente la parcelle d'un terrain mesurant 1300 mètres carrés situé à Sfax sur la route de Manzel Chaker km 4, est perdu. Je veux produire un deuxième exemplaire original et quiconque à une objection, il doit la prouver à M. Houidi Arafet notaire qui est situé à rue el Adoul Sfax, dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2022X00656DIVD2

Avis

M. Slim Ben Fathi Kobbi titulaire de la CIN 05281010 annonce que la propriété du contrat de vente en date du 3 février 1996 et enregistré le 18 avril 1996, représente la parcelle d'un terrain mesurant 389 mètres carrés situé à Sfax sur la route de Manzel Chaker km 4, est perdu. Je veux produire un deuxième exemplaire original, et quiconque a une objection, il doit la prouver à M. Houidi Arafet notaire qui est situé à rue el Adoul Sfax, dans un délai n'excédant pas trente jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2022X00657DIVD2

Avis

M. Slim Ben Fathi Kobbi titulaire de la CIN 05281010 annonce que la propriété du contrat de donation en date du 7 juin 2002 et enregistré le 24 avril 2002, représente la parcelle d'un terrain mesurant 1 689 mètres carrés situé à Sfax sur la route de Manzel Chaker km 4, est perdu. Je veux produire un deuxième exemplaire original, et quiconque a une objection, il doit la prouver à M. Houidi ARAFET notaire qui est situé à rue el adoul Sfax, dans un délai n'excédant pas trente Jours à compter de la date de publication au Journal Officiel de la République Tunisienne, et aucune objection ne sera acceptée après ladite date limite.

2022X00658DIVD2